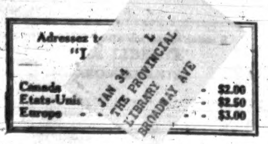
VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 AVRIL 1933 NUMERO 47



Adressez t...
"L...
Canada - - $2.00
Etats-Unis - - $2.50
Europe - - $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Parlement Fédéral

L'ADOPTION DU BUDGET RHODES

Une majorité de 35 pour le gouvernement—On attaque les provinces de l'Ouest—Le régime des pénitenciers trop doux et trop coûteux

Ottawa.—Le débat sur le budget a pris fin. Trois scrutins se sont alors succédé rapidement. Le sous-amendement Lucas-Woodsworth a été rejeté par 171 voix contre 13, et l'amendement Ralston par 119 contre 63. Le budget Rhodes a ensuite été adopté par 107 voix contre 72, soit une majorité de 35.

M. J-H. Stitt, conservateur, de Selkirk, Man., s'est abstenu de voter contre le sous-amendement. A son avis, ce sous-amendement contenait trop de bonnes choses pour qu'il votât contre. Par ailleurs, il ne voulait pas voter contre son parti parce qu'il considère que dans les circonstances actuelles, le Canada ne pourrait avoir un meilleur gouvernement que celui de M. Bennett.

Attaque contre l'Ouest

La fin du débat sur le budget a donné lieu à quelques discours intéressants.

M. C. G. Power, député de Québec-Sud, a dénoncé le drainage du trésor par les provinces de l'ouest, et surtout par la Saskatchewan.

On s'attend à des recommandations radicales et draconiennes lorsque M. Watson Sellar, contrôleur du Trésor, reviendra de l'ouest où il est allé faire enquête au nom du fédéral sur l'état financier des quatre provinces des prairies. Quelques chiffres fournis à M. Power suffisent pour exposer toute l'acuité de la crise à l'ouest des Grands Lacs et la libéralité dévergondée avec laquelle le cabinet—car toutes ces sommes sont versées sur l'autorité d'arrêtés en conseil — donne aux Prairies sans compter, tandis que les provinces de l'est se serrent la ceinture.

Cette prodigalité est surtout déconcertante dans le cas de la Saskatchewan, où l'on constate que le fédéral a octroyé $6,500,000 pour les frais d'administration. C'est dire que les bureaucrates de là-bas étaient payés à même les fonds fédéraux, dont une grande partie provenait de la province de Québec, pour faire la lutte à la langue française et à la religion catholique. Le gouvernement Anderson est le mignon du premier ministre Bennett. Il a reçu $3,464,078, en plus, pour faire face à des obligations que la Saskatchewan devait rencontrer à New-York en 1932.

Cette même province a reçu en 1931-32 du fédéral la somme de $1,646,962. pour lui permettre d'avancer aux municipalités les montants dont elles avaient besoin pour dispenser les secours directs à leurs contribuables. Elle a recueilli de plus une somme de $10,250,000. pour sa commission des secours directs et $6 millions pour l'achat des grains de semence. Donc, en tout, $27,861,040 en deux ans et la liste continue de s'allonger.

L'histoire de la Saskatchewan est celle des autres provinces des prairies, à un moindre degré, mais encore en proportion déraisonnable par rapport au reste du pays.

Si un jour, le fédéral est obligé par la force des choses, d'abandonner le secours direct, ou toute autre méthode de subvention aux provinces, c'est parce que la balance ayant trop penché du côté ouest, tous les fonds fédéraux y auront glissé. Le Manitoba a reçu $3,160,883 pour payer ses obligations dues à New-York, et $4,327,313 pour avancer aux municipalités les fonds nécessaires aux chômeurs.

L'Alberta a reçu $3,142,586 pour ses obligations new-yorkaises, et deux millions et demi pour la part de secours qui aurait dû être payée par les municipalités. La Colombie anglaise a reçu $3,762,500 pour ses municipalités, somme sur laquelle elle a remis $243,909 et il lui reste encore $1,934,249 à rembourser sur les avances qui lui ont été consenties pour faire face à ses obligations américaines.

Pendant ce temps, Québec, Ontario, le Nouveau Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard, les vieilles provinces n'ont rien reçu en dehors des contributions ordinaires fournies par le fédéral comme tiers des obligations encourues pour les secours directs. Ontario a obtenu l'année dernière deux millions et demi pour rembourser un prêt, mais cette somme a été remise quelques mois plus tard.

Le rapport de M. Sellar est attendu avec une anxiété visible, car il pourrait provoquer une modification considérable dans la politique du gouvernement, à cause du drainage exagéré du trésor public opéré par les provinces des prairies.

Un budget de diabétique

Le Dr T.-F. Donnelly, député libéral de Willow-Bunch, Sask., était tout désigné pour qualifier le budget comme il l'a fait: un budget de diabétiques. Le gouvernement, en imposant le sucre, a voulu faire plaisir à tous ceux qui ne peuvent, à cause de leur état de santé, en consommer.

Le gouvernement n'en est pas encore au point d'enlever le pain de la bouche du contribuable. Il enlève simplement le sucre de la bouche des enfants. C'est un commencement.

Statistiques contre statistiques: le Dr Donnelly accumule les chiffres pour confondre le ministre du commerce, M. H.-H. Stevens, qui avait prétendu, chiffres en mains, que notre commerce d'exportation n'avait pas diminué comme quantité, mais simplement comme valeur. M. Steprens invoquait évidemment ce fait que, depuis trois ans, les prix de toutes les marchandises ont baissé.

Si les prix ont baissé tant que cela pour certains produits agricoles du Canada, dit le Dr Donnelly, c'est que les producteurs se sont vus dans la nécessité de vendre à n'importe quel prix. Et il ajoute que c'est de cette façon que le volume de nos exportations n'a peut-être pas diminué.

Le régime des pénitenciers

Le député conservateur de Pictou, M. Thomas Cantlie, a parlé plutôt du régime dans les pénitenciers.

A son avis, nous traitons trop bien les bagnards. La vie dans les pénitenciers est si peu dure qu'elle ne leur inspire aucune crainte. Nos pénitenciers sont surpeuplés. M. Cantlie dit qu'il ne faut pas chercher d'autre explication. Que l'on établisse dans nos pénitenciers un régime semblable à celui qui existe dans les institutions du même genre en Grande-Bretagne et l'on verra diminuer le nombre des crimes.

Tabacs et pipes pour les bagnards nous ont coûté, l'an dernier, $18,000. Pour faire traiter les dents de ces messieurs, l'Etat fédéral a dépensé l'an dernier encore, $10,000; pour autres traitements médicaux, $37,000. Si on fait le total des dépenses de luxe dans les pénitenciers, on arrive facilement, dit M. Cantlie, au total de $75,000 par année. Rien que pour fournir de la lecture aux bagnards, il nous en a coûté, l'an dernier, $6,000.

M. Cantlie dit que ça n'est pas le ministre de la Justice qu'il blâme. Celui-ci doit appliquer la loi telle qu'elle est. Mais c'est la loi qu'il s'agit de reviser et au plus tôt, dans le plus grand intérêt de la société.

Double noyade à Sainte-Emélie

Dauphin, Man. — Gérard Vanderdick, neuf ans, et sa soeur Rita, douze ans, se sont noyés dans un ruisseau à Sainte-Amélie, près de la demeure de leurs parents. Le jeune garçon s'amusait sur la glace quand celle-ci céda sous son poids. Attirée par ses cris, Rita se précipita au secours de son frère, mais disparut à son tour. Le père et deux autres frères faillirent aussi se noyer en tentant vainement le sauvetage.

Les deux jeunes victimes laissent, outre leurs parents, sept frères et soeurs.

Le docteur R.-L. Gendreau, de Ste-Rose-du-Lac, n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête.

Contre le bolchevisme dans la province de Québec

Québec. — M. Arcand a présenté un deuxième projet de loi destiné à enrayer le bolchevisme dans la province. Il s'agit de modifier la loi des compagnies de Québec, la loi des clubs de récréation et la loi des sociétés nationales de bienfaisance. Les amendements donnent des pouvoirs d'enquête dans ces compagnies au gouvernement.

LE CARDINAL DE RETOUR A QUEBEC

Son Eminence Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I., est revenu samedi dans sa ville archiépiscopale—Le premier ministre Bennett présent à la réception officielle—Le premier message du nouveau cardinal

Québec. — S. E. le cardinal Villeneuve, revenant de Rome où il a été élevé à la dignité de cardinal, est arrivé à Québec samedi après-midi, au milieu des sonneries des cloches de toutes les églises et des acclamations de la foule qui criait: "Vive le cardinal!" Le comité de réception chargé de l'accueillir à la gare comprenait le premier ministre Bennett, le premier ministre Taschereau et le lieutenant-gouverneur Carroll. Son Eminence a été conduite à la basilique dans un landau aux couleurs cardinalices, tiré par quatre chevaux noirs. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire, lui a souhaité officiellement la bienvenue. Le cardinal a répondu dans les deux langues. S'adressant directement à M. Bennett, il a déclaré que les forces de la religion et du gouvernement doivent s'unir pour la préservation de l'ordre et le progrès social. C'est un grand honneur qui est fait, a-t-il dit, à l'Eglise du Canada, il faut le reconnaître par un dévouement infrangible à l'Eglise.

Après la cérémonie, M .Bennett, entouré des membres de son cabinet, est allé offrir personnellement ses hommages au Cardinal dans la sacristie; après quoi il a pris le train pour Montréal.

Premier message

Le dimanche de Pâques, à la grand'messe pontificale de la basilique, S. E. Mgr Villeneuve a adressé aux catholiques du Canada son premier message officiel comme cardinal,—message de foi dans l'Eglise et ses enseignements: "La suprême leçon que nous devons recueillir de cette cérémonie de bienvenue à un nouveau prince de l'Eglise, un humble fils du peuple que Sa Sainteté le Pape a placé parmi ses élus, est une leçon de dévouement éternel à l'Eglise, à ses doctrines et à son Pape. Et je suis moi-même son fidèle serviteur en vous donnant à vous et au Canada tout entier sa plus précieuse et sa plus paternelle bénédiction."

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait des dignitaires ecclésiastiques et laïques, représentant les gouvernements, le barreau et les autres professions libérales. On se montrait aussi, partiellement cachés par une colonne, le père et la mère du Cardinal.

LE PROCES DES SIX A MOSCOU

L'ingénieur anglais MacDonald, qui s'est avoué coupable, ne l'a fait que par intimidation

Moscou. — Le procès des six sujets britanniques et des onze Russes accusés d'espionnage, de sabotage et de corruption, s'est ouvert dans la "Salle d'Octobre", qui sert de quartiers-généraux aux trade-unions. Des soldats baïonnette au canon, montaient la garde et à l'intérieur et à l'extérieur de la salle. Cinq cents spectateurs avaient été admis à assister au procès en présentant une carte.

Quatre juges, dont l'un n'est qu'un substitut, constituent le tribunal. Les accusés sont défendus par neuf avocats, dont cinq représentaient les sujets britanniques.

Les dix-sept accusés sont des employés de la **Metropolitan Vickers Company.** Il se trouve parmi les accusés une femme, Anna Sergeyevna, qui était la secrétaire particulière de Monkhouse, représentant de la compagnie en Russie.

On remarquait parmi l'assistance un chargé d'affaires de l'ambassade britannique, M. William Strang, accompagné de plusieurs secrétaires, et un représentant spécial que la **Metropolitan Vickers** avait envoyé sur les lieux pour la circonstance. La plupart des ambassades ou consulats à Moscou étaient représentés.

Douze s'avouent coupables

W. H. MacDonald, l'un des sujets britanniques, et les onze employés russes de la **Metropolitan Vickers** se sont avoués coupables des accusations portées contre eux. Les cinq autres sujets britanniques ont tous protesté de leur innocence.

Dans sa prétendue confession que rapporte l'acte d'accusation, MacDonald aurait déclaré avoir agi sous les instructions de Thornton pour recueillir des renseignements militaires, économiques et politiques et pour saboter l'usine électrique qui fournit l'énergie aux usines métallurgiques de l'Oural. Il aurait déclaré qu'il avait compris que Thornton agissait dans l'intérêt de l'Angleterre. Thornton, pour sa part, nie avoir reçu des renseignements de nature secrète ou avoir donné des ordres de sabotage.

MacDonald se rétracte

MacDonald, après s'être dit coupable, a causé un émoi encore plus grand le lendemain en déclarant, d'une voix forte: Je ne suis vraiment pas coupable.

Il a expliqué que contrairement à ce qu'il a dit à la police lors de son arrestation, il n'a pas demandé à Sokoloff, directeur adjoint de l'usine Zlatoust, de saboter la machinerie des usines électriques russes. Il a ajouté que si, lors de son arrestation, il a fait des déclarations qui lui étaient préjudiciables, ce fut à cause de certaines particularités de l'enquête conduite par la police secrète soviétique. J'ai été affecté, a-t-il expliqué, par le témoignage où Thornton a dit qu'il m'avait employé à recueillir des informations; j'ai cru, dès lors, qu'il m'était inutile de nier.

Cette nouvelle déclaration de MacDonald montre que l'un des moyens que la police secrète a utilisés dans son enquête a consisté à montrer séparément à chacun des Britanniques des déclarations qu'elle attribuait à ses co-accusés.

Aucune relation.

Londres. — Le secrétaire des affaires étrangères, sir John Simon, a déclaré à la Chambre des Communes, que les six employés britanniques de la **Metropolitan Vickers** accusés d'espionnage et de sabotage par les autorités soviétiques, non plus que la compagnie **Metropolitan Vickers** elle-même, n'ont jamais été directement ou indirectement, en relation avec le service des renseignements militaires, qu'aucun d'eux n'a, par conséquent, fourni des informations à ce service.

Mort d'un ancien lieutenant gouverneur du Manitoba

Sir Daniel H. McMillan, membre de l'expédition Wolseley en 1870 et ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, est mort à Winnipeg, vendredi matin, à l'âge de 87 ans.

Né à Whitby, Ont., en 1846, il avait d'abord embrassé la carrière militaire et prit part aux deux expéditions de 1870 et de 1885 dans l'Ouest. Au moment de sa mort, il était colonel honoraire du 12e Dragons, de Souris. Depuis 1874, sir Daniel McMillan habitait Winnipeg. Il fut pendant de longues années dans l'industrie de la minoterie et le commerce du grain. En même temps, il représenta Winnipeg à la législature comme député libéral. De 1888 à 1890, il fut trésorier provincial dans le gouvernement Greenway. Il fut ensuite lieutenant-gouverneur de la province pendant deux termes, de 1900 à 1911.

Le consul allemand de New-York est déposé par Hitler

New-York. — Le Dr Paul Schwarz, consul allemand à New-York, a reçu un câblogramme du ministère des affaires étrangères de son pays lui demandant de prendre immédiatement un congé et de se mettre à la disposition du gouvernement pour "raisons politiques". Il a câblé aussitôt sa démission. Depuis quatorze ans, le Dr Schwarz s'était identifié avec la politique républicaine allemande et réprouvait le régime d'Hitler. Il ne retournera pas en Allemagne, mais restera aux Etats-Unis reprenant sans doute sa profession de journaliste.

MONTREAL.—L'hon. Achille Bergevin, ancien membre du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, est mort dimanche soir à l'âge de 63 ans.

LA SEMAINE DE LA DIPHTERIE

Aujourd'hui vous prenez la **Diphtérie.** Des bacilles de Loeffler pullulent dans votre gorge, y secrètent des membranes à toxines, pour un attentat contre votre vie; mais votre flair vous fait appeler le médecin qui, muni de l'antitoxine de Roux, neutralise le poison circulant dans votre sang, et vous voilà guéri. Il faut vous féliciter d'être au nombre des sages prévoyants.

Mais il n'en est pas toujours ainsi, et combien de fois l'issue est fatale. L'improviste, un début insidieux et sournois, l'éloignement de tout secours, ou quelque diable aussi y poussant, l'ingérence dans l'affaire d'une guérisseuse qui s'inspire des Almanachs, tout concourt à la fatalité, et cela, quand nous avons là à notre portée, depuis 1894, le remède sans reproche qu'est le sérum Roux. Avec des yeux et des oreilles nous sommes aveugles et sourds; nous ne savons, nous ne pouvons et nous mourons. Faut-il renoncer à conjurer le danger? Pardon, la cause n'est pas perdue; il y a une **Providence** pour les négligents et une riposte toute prête pour achever la conquête de la **Diphtérie** commencée il y a cent ans par Bretonneau; c'est l'anatoxine de Ramon, de l'Institut Pasteur, qui confère l'immunité active.

C'est le salut si vous savez en profiter; c'est l'état réfractaire opposé à la réceptivité. Si vous êtes réfractaire, vous avez l'immunité comme capital, et si vous êtes réceptifs, l'immunité vous sera conférée par votre médecin qui, pour plaire aux mères, sauvera les bébés roses, que vous soyez fortuné ou pas.

Quel sont les réfractaires, les réceptifs? Comment les dépister? Quand l'aiguille dépose sous votre épiderme I-IO de c.c." de toxine mitigé, elle fait l'épreuve de Shick qui, en 24 heures ou plus, s'annonce par un petit cercle rose chez les réceptifs ou laisse votre peau immaculée, si vous avez l'immunité naturelle ou artificielle. Ainsi nous découvrons les négatifs-réfractaires qui sont congédiés sans autre procès, et les positifs réceptifs candidats à l'immunisation.

Quel est l'âge des réceptifs? Les enfants ayant de 1 à 12 ans, mais surtout ceux qui ont moins de 7 ans, forment la grande majorité des réceptifs, à tel point qu'ils peuvent tous, selon l'usage, être vaccinés d'emblée sans Shick préalable, tant est fréquente leur réceptivité; et si tous les enfants d'âge préscolaire étaient immunisés, la **Diphtérie** deviendrait aussi rare que la Variole et n'aurait qu'à aller rejoindre toutes les vieilles lunes.

L'immunisation par l'anatoxine s'opère en injectant sous la peau trois doses faites à trois semaines d'intervalle. Elles sont inoffensives surtout chez les enfants ayant de 2 à 7 ans qui, de cette façon, arrivent dans les écoles primaires, garantis contre la maladie. Elle est recommendable dès la fin de la première année, parce que la **Diphtérie** est d'autant plus grave que les enfants sont plus jeunes.

L'anatoxine réussit dans 95% des cas par la méthode des trois injections à trois semaines d'intervalle.

Les statistiques du Manitoba nous enseignent qu'avant l'usage de l'immunisation, ère de l'antitoxine-curative, le taux de la mortalité chez les diphtériques était de 31.5 en 1910 et de 23.4 en 1914. Depuis l'emploi de l'anatoxine préventive, nous avons le pourcentage de 9.8 en 1925 et de 6.2 en 1932. Encore un effort et la cause est gagnée.

Dans une famille des environs, un enfant succombe à la diphtérie qui n'avait pas été immunisé; ses frères et soeurs vaccinés restent exempts de tout mal; pensez-y bien. Un jour, je rencontre une grand'mère qui me demande de bien vouloir immuniser son petitt-fils âgé de trois ans; elle n'a pas pu oublier la perte de son propre fils alors âgé de 6 ans, son premier-né, mort de la **Diphtérie**, il y a 40 ans. Eternité de l'amour maternel! Mais pour éviter une éternité de regrets, sachez que l'anatoxine est un cadeau du Ciel.

La Semaine de la Diphtérie, sous les auspices du Ministère de la Santé Publique, s'annonce pour le 23 avril prochain. Semaine d'immunisation, c'est le temps propice pour expédier cette affaire à date fixe, comme une échéance importante. Vous savez qu'on peut parfaitement bien suivre un traitement sans l'aimer à la folie, et songez surtout que la **Diphtérie** doit disparaître. Que le médecin qui assiste à l'évolution d'une Diphtérie, que ceux qui voient succomber entre leurs mains un diphtérique songent que cela aurait pu être évité.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique du Manitoba

Législature Provinciale

AUTOUR DES NOUVELLES TAXES

La correspondance avec Ottawa au sujet de la situation financière de la province—Une taxe de 2 p.c. sur les salaires au-dessus de $50 par mois

Le groupe conservateur de la Chambre, privé de chef depuis la nomination de M. Taylor comme juge, s'en est donné un dans la personne de M. W. Sanford Evans.

La question des nouvelles taxes, suprême espoir du gouvernement pour boucler son budget, est enfin venue sur le tapis. A cette occasion, M. Bracken a déposé la correspondance échangée avec Ottawa au sujet des affaires financières de la province. Le premier ministre fédéral a bel et bien stipulé que le Manitoba devait balancer son budget s'il voulait continuer à recevoir de l'aide du fédéral; dans le cas contraire, la province devait accepter un contrôleur financier qui aurait eu la haute main sur toutes les dépenses. De son côté, M. Bracken s'est efforcé de démontrer à M. Bennett que la province a bien fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire face à la situation économique actuelle. Il dit, entre autres choses, que le Manitoba a été le premier à réduire les frais d'administration, mais que les sacrifices réalisés n'ont pas été suffisants pour conjurer la crise.

La taxe de gazoline

On commence par le bill supprimant la remise de la taxe sur la gazoline pour les fins agricoles. Elle s'est élevée, l'an dernier, à $187,000. Six députés combattent vivement cette mesure, qui équivaut à l'imposition d'une nouvelle taxe. L'économie est relativement faible pour le gouvernement, mais elle représente beaucoup dans les circonstances pour chaque fermier individuellement. On suggère sans succès un compromis qui maintiendrait la remise de la taxe pour les battages et le concassage du grain.

Encore un emprunt

Un bill autorisant le gouvernement à emprunter $4,500,000 est sévèrement critiqué par le nouveau chef conservateur. Il s'étonne de voir le gouvernement annoncer cet emprunt après avoir déclaré qu'il n'emprunterait pour rien, sauf pour les secours aux chômeurs. On a déjà trop eu recours aux emprunts dans le passé et c'est ce qui nous vaut les difficultés actuelles!

Comme fiche de consolation, M. Bracken nous démontre que le déficit du Manitoba est plus modeste que ceux des autres provinces de l'Ouest. D'après les chiffres officiels, depuis quatre ans la Colombie britannique a accumulé un déficit de $16,000,000; celui de l'Alberta a été de $9,000,000 en trois ans et celui de la Saskatchewan de $11,000,000 en quatre ans. Mais le déficit du Manitoba n'est que de $5,500,000!

"C'est Bennett qui commande!"

La correspondance entre les autorités fédérales et le gouvernement provincial au sujet de la situation financière a occupé une grande place dans la discussion jeudi soir. M. Queen, le chef ouvrier, déclare que les nouvelles taxes ont été imposées au gouvernement Bracken parce que le crédit de la province n'existe plus et qu'il n'y a d'autre ressource pour elle que de recourir à l'aide d'Ottawa. C'est Bennett qui dicte sa volonté, et la législature ne compte pour rien.

MM. Haig et Evans ont repoussé ces accusations, disant que le premier ministre fédéral, en recevant une requête d'aide financière de la part du gouvernement Bracken, lui a simplement donné un avis précieux.

Jeudi soir, la Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi pour les vacances de Pâques.

Deux pour cent sur les salaires

Le gouvernement a renoncé à la taxe sur les produits d'alimentation; par contre, la taxe sur les salaires sera de 1 p.c. au-dessous de $50 par mois et de 2 p.c. au-dessus de $50.00.

M. Haig a annoncé son intention de proposer en amendement que les exemptions pour cette taxe soient sur la même base que pour l'impôt sur le revenu.

DES TRADITIONS ANCIENNES QUE PIE XI RESTAURE

Il remet en usage plusieurs cérémonies traditionnelles qui avaient été délaissées depuis 1870

Cité du Vatican. — Pour la première fois depuis 1870, le pape a porté le Saint-Sacrement, le Jeudi Saint, de la chapelle Sixtine à la chapelle Pauline, où il resta exposé jusqu'au Vendredi saint. Pie XI, en ce 19e centenaire de l'institution de l'Eucharistie par le Christ, a ainsi restauré une des cérémonies traditionnelles les plus pittoresques.

Le cérémonial inaugurant les trois jours les plus solennels de la Semaine sainte comprend plusieurs actes symboliques délaissés par les prédécesseurs de Pie XI depuis 65 ans. Le pape les remet en usage comme partie du programme extraordinaire de l'année sainte inaugurée le 1er avril.

Entouré de hauts dignitaires ecclésiastiques et de quelques invités, Pie XI a commencé par dire la messe à la chapelle Sixtine, près de la basilique Saint-Pierre, puis, accompagné de cardinaux et escorté de la garde noble et de la garde suisse en uniforme, il a porté la sainte Hostie à la chapelle Pauline. Le lendemain, il est allé la chercher à la chapelle Pauline et a dit de nouveau la messe à la chapelle Sixtine.

A l'aurore du Jeudi saint, les cloches des quatre cents églises de Rome ont sonné à toute volée pour se taire ensuite jusqu'au Samedi saint midi, en commémoration de la mort du Sauveur.

Des milliers de pèlerins ont assisté aux offices célébrés à Saint-Pierre par le cardinal Pacelli.

Plusieurs autres milliers de pèlerins sont allés à Saint-Jean de Latran pour vénérer la table qui servit, suivant la Tradition, à la dernière Cène. Ils y ont vu les deux crânes censés être ceux des apôtres saints Pierre et Paul et une partie de l'éponge qui aurait été présentée au divin Crucifié quand il dit: "J'ai soif"; ainsi que d'autres précieuses reliques.

La cérémonie du lavement des pieds de douze pauvres a été observée dans plusieurs églises en souvenir du lavement des pieds des apôtres par Notre - Seigneur. A Saint-Pierre, treize prêtres de différents pays étrangers ont été choisis pour la cérémonie, le treizième représentant saint Paul.

Le dimanche de Pâques, le Souverain Pontife a célébré la messe à St-Pierre et a doné sa bénédiction, du balcon de la basilique, à cent mille fidèles assemblés sur la place.

Le Dr W.-A. McIntyre prend sa retraite

Le Dr W.-A. McIntyre, principal de l'Ecole Normale de Winnipeg, a donné sa démission qui a été acceptée. Il occupait cette position depuis 40 ans et faisait partie du personnel de l'Ecole Normale depuis 45 ans. De nombreuses générations d'instituteurs et d'institutrices lui doivent leur formation pédagogique. On mentionne M. Herbert McIntosh comme son successeur probable. Ce dernier prépare en ce moment un doctorat en philosophie à l'Université de Chicago.

Trente secondes de silence à Montréal

Montréal. — A la suite d'une proclamation du maire Rinfret, la population de Montréal a observé trente secondes de silence le vendredi saint, à 3 heures de l'après-midi, pour commémorer le XIXe centenaire de la mort de Notre-Seigneur. La circulation a été arrêtée dans les rues de la ville pendant ces trente secondes.

ECHOS D'EUROPE

L'ambassadeur de "bon vouloir"

Paris. — L'ancien président du conseil français Edouard Herriot, qui doit représenter la France aux entretiens économiques de Washington, art pour les Etats-Unis à titre d'ambassadeur de "bon vouloir".

"J'arriverai en Amérique", a dit M. Herriot, "comme un apôtre laborieux qui a toujours insisté sur la nécessité d'une entente entre les deux grandes Républiques. J'aiderai M. Roosevelt dans toute la mesure de mes moyens et j'y mettrai tant de conviction, surtout, qu'il ne manquera pas, je l'espère, d'en résulter de bons effets pour la France et pour les Etats-Unis. Il faut que l'esprit soit victorieux de la fatalité des circonstances matérielles."

L'embargo britannique sur les marchandises russes

Londres. — La Chambre des lords a adopté en troisième lecture et par un vote écrasant le bill qui permet au gouvernement d'imposer l'embargo sur les marchandises de la Russie soviétique après l'expiration de l'accord commercial qui prend fin cette semaine, afin de protéger les sujets britanniques que le gouvernement soviétique accuse de sabotage et d'espionnage. On sait que cette affaire a créé une vive sensation en Grande-Bretagne.

Un concordat doit être conclu entre le Vatican et l'Allemagne

Rome. — Un concordat entre le Vatican et l'Allemagne doit être incessamment conclu, à la suite des conversations qui ont eu lieu à Rome entre le Pape, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat pontifical, et Franz von Papen, vice-chancelier d'Allemagne.

Ce concordat n'aura pas d'autre but que de reprendre à son compte, sous une forme unique, les trois concordats déjà existants entre le Vatican d'une part et la Prusse, la Bavière et le duché de Bade, d'autre part.

Ce concordat est destiné à régulariser les affaires de l'Eglise et de l'Etat. Il ne touche en rien, pour ce qui concerne l'Allemagne, aux partis politiques, tels que le Centre Catholique ou le parti hitlérien.

On s'attend à ce qu'un second concordat soit signé entre le Vatican et l'Autriche à la suite de la visite du chancelier autrichien Dolfuss, actuellement à Rome.

Les Juifs bannis des administrations publiques

Berlin. — La législation allemande vient de consacrer le principe que l'Allemagne doit être gouvernée et administrée par des aryens. Elle déclare que l'on devra considérer comme juifs tous ceux qui ont un grand-père juif. Cette loi ferme l'entrée du fonctionnarisme aux Juifs pour l'avenir et elle va amener le congédiement de milliers de fonctionnaires juifs. Quelques-uns seront cependant épargnés: ceux qui étaient déjà au service de l'Etat lors de la déclaration de guerre de 1914, ceux qui ont un père ou un fils qui a donné sa vie pour l'Allemagne sur les champs de bataille. Lorsque ces fonctionnaires seront morts ou à la retraite, il n'y aura plus un seul juif dans les administrations publiques en Allemagne.

Deux mille cinq cents avocats juifs de Berlin se demandent actuellement lesquels d'entre eux seront admis à continuer l'exercice de leur profession. Des 3,400 avocats de Berlin, 2,500 étaient Juifs. Le gouvernement a décidé de réduire leur nombre à 35.

Les cendres de l'Aiglon

Paris. — Les cendres du fils de Napoléon reposeront bientôt — probablement au cours de ce printemps — auprès de celles de son père, aux Invalides, au coeur de Paris. Le gouvernement fédéral d'Autriche ne voyait aucun obstacle à ce transfert. Il fallait seulement obtenir l'autorisation des membres survivants de la famille impériale, les caveaux de Habsbourg, où se trouve le cercueil de l'Aiglon, étant un bien de famille.

Or, cette dernière condition est aujourd'hui remplie. Non seulement l'ex-impératrice Zita a donné son consentement, mais son fils Otto aussi.

Ajoutons qu'il est question de ramener les cendres de l'Aiglon d'Autriche en France par la voie des airs: une escadrille d'aviateurs serait chargée de ce pieux transfert.

Einstein voit l'Allemagne en proie à la démence

Berlin. — Les savants allemands sont de très mauvaise humeur contre leur collègue et compatriote Albert Einstein qui, de Belgique, s'amuse à dire l'opinion qu'il a de l'Allemagne.

En effet, dans une lettre envoyée à l'académie prussienne des Sciences, Einstein exprime l'avis que l'Allemagne se trouve en proie à une "psychose collective". Le physicien ajoute qu'il a demandé à la Ligue Internationale contre l'antisémitisme de lutter pour l'idéal de la civilisation menacée et contre la psychose collective de l'Allemagne.

Einstein au Collège de France

Paris. — On apprend que le professeur juif-allemand Albert Einstein a accepté la chaire de physique mathématique que le gouvernement a établie au Collège de France spécialement pour assurer au célèbre physicien "la tranquillité nécessaire à ses travaux". Cela ne l'empêchera pas, paraît-il, d'accepter un poste à l'Université de Madrid.

L'"Osservatore Romano" contre les sports féminins

Rome. — L'Osservatore Romano, organe officieux du Vatican, déclare immodeste la mode des costumes de sports d'allure masculine pour les femmes. Elle constitue, dit le journal, une menace pour la maternité. En même temps, l'Osservatore Romano attaque le programme des tournois sportifs internationaux que des étudiantes doivent tenir à Turin en septembre. Il se rencontre sur ce point avec un sénateur fasciste, d'après qui une femme athlète est aussi blâmable qu'une femme suivant un régime pour rester mince. Toutes deux, dit le sénateur, et confirme le journal, ressemblent à un manche de parapluie ou à un poteau de télégraphe.

La propagande française à l'étranger

Paris. — Une organisation de propagande en faveur de la France a été proposée à Paris à la Chambre des députés par Adrien Dariac. Il s'agit de faire connaître la France à l'étranger dans sa vraie lumière.

Il n'est pas question, a dit l'auteur de cette suggestion, de lancer des nouvelles tendancieuses. Il s'agit, simplement de diffuser le plus largement et le plus rapidement possible les nouvelles de nature à éclairer les autres nations sur la politique du gouvernement français afin de le faire mieux comprendre.

Le député Dariac a suggéré comme moyens des tournées de conférences, des contacts personnels, des articles envoyés aux journaux, des causeries par radio et par cinéma. Il suggère également qu'une campagne contre la propagande allemande relativement aux responsabilités de guerre, soit entreprise.

Einstein nommé professeur à Madrid

Madrid. — Le professeur Albert Einstein, qui vient de renoncer à ses droits de citoyen allemand, pour protester contre la campagne antisémite d'Hitler, a accepté l'invitation de faire partie du corps enseignant de l'Université de Madrid. En annonçant la nouvelle, le ministre de l'instruction publique, M. Fernando de Los Rios, a exprimé toute sa joie et déclaré que l'on va créer pour l'assister tout un groupe de professeurs et ne rien négliger pour que son séjour en Espagne soit profitable pour le monde. On ne sait pas encore quand le professeur Einstein va venir s'installer à Madrid.

L'humour au village

La belle voyageuse. — Alors, c'est vous, le centenaire? Comme c'est curieux!

Le vieux villageois. — C'est-à-dire, ma bonne dame, que je n'ai encore que quatre-vingt-dix-sept ans. Mais s'ils n'avaient pas inventé leur histoire de retarder les pendules tous les ans, j'aurais sûrement mes cent ans bien sonnés...

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 AVRIL 1933 NUMERO 47

Honneur à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion.

LEON XIII.

LA LIBERTÉ

L'étude doit demeurer la directrice de la vie. Chacun doit lui faire dans ses occupations une place convenable et proportionnée au rôle que lui assigne son titre de chrétien et de citoyen.

Mgr DUPARC, évêque de Quimper.

VINGT ANS DE JOURNALISME

A l'occasion de son vingtième anniversaire, le *Droit*, d'Ottawa, vient de publier un numéro-souvenir d'un très vif intérêt. Il fera les délices non seulement de nos compatriotes de l'Ontario dont ce journal est l'organe, mais encore de tous ceux qui, chez nous, aiment à suivre le développement de la presse indépendante et catholique. Ces quarante pages de texte, d'illustrations et d'annonces, formant un tout bien ordonné et agréable à l'oeil, sont un éloquent témoignage du rôle de premier plan occupé par notre confrère dans la vie religieuse et nationale des 400,000 Franco-Ontariens. Il n'est pas une institution, pas une société, pas une paroisse importante, pas un homme politique de la province qui n'ait tenu, à cette occasion, à exprimer au vaillant quotidien d'Ottawa leur estime et leurs voeux. Les nombreuses colonnes d'annonces spéciales de circonstance disent aussi, à leur manière, le prix que l'on attache à sa publicité dans le monde des affaires.

De quelques années plus jeune que l'*Action Catholique* et le *Devoir*, le *Droit* est né et a grandi dans des conditions différentes de ses aînés. Il a son caractère et son rôle propre qui en font la raison d'être et le succès. Ses débuts plus que modestes ont connu des difficultés financières désespérées; mais depuis que sa vie matérielle n'est plus en danger, les obstacles de toutes sortes n'en ont pas moins continué et la lutte a été pour lui de tous les instants. Rédacteurs et administrateurs ont dû fournir constamment le maximum de vigilance et d'efforts. Plusieurs se sont usés à la tâche.

* * *

On sait que le *Droit* dut sa naissance au fameux Règlement XVII. L'Association d'Education d'Ontario, fondée depuis trois ans, travaillait de son mieux à combattre les restrictions apportées à l'enseignement du français; mais, sans porte-parole pour satisfaire la masse avide de renseignements, pour transmettre les mots d'ordre et répondre aux attaques de l'adversaire, elle ne pouvait aboutir. La nécessité d'un journal s'imposait: le *Droit fut lancé*. L'histoire de ses quinzes premières années se confond avec celle de la lutte épique pour l'école bilingue ontarienne. Le journal fut toujours au premier rang sur tous les fronts, toujours prêt à encaisser les coups et à maintenir le courage des combattants. On lui reprochait parfois de tenir constamment la question bilingue à l'affiche; mais n'était-ce pas pour cela qu'il existait? Il était simplement fidèle à la consigne. Il n'a du reste pas négligé les autres questions essentielles.

La somme de bien faite par le *Droit* depuis vingt ans, est incalculable. Sans lui, l'Ontario français ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Sa disparition équivaudrait à un désastre national.

* * *

Sur une échelle plus modeste, nos hebdomadaires de l'Ouest remplissent le même rôle que le quotidien d'Ottawa. Ils sont incorporés à nos problèmes vitaux, ils constituent le rouage le plus indispensable de l'organisation scolaire et nationale. Que serait l'Association d'Education du Manitoba sans la *Liberté*, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan sans le *Patriote de l'Ouest*, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta sans la *Survivance*? On peut dire sans hésitation qu'elles perdraient une grande partie de leur efficacité du jour où elles n'auraient plus à leur service la voix de la presse pour répandre, commenter et prolonger leurs mots d'ordre et leurs directions.

Ce que les Franco-Ontariens ont fait pour leur organe, ceux de l'Ouest peuvent le faire pour les leurs. Si humbles et si imparfaites soient-elles, ces feuilles ont démontré leur utilité. Il ne faudrait pas cesser de les aider précisément à l'heure où elles en ont le plus grand besoin. Les revenus ont baissé dans des proportions considérables pour les journaux et surtout pour les journaux d'idées. Ils ont comprimé leurs dépenses dans toute la mesure du possible, mais il y a une limite qu'on ne peut franchir si l'oeuvre doit se poursuivre. Le prix d'un abonnement est peu de chose dans le budget d'une famille même gênée; ce sont pourtant ces deux piastres individuelles réunies qui nous permettent de couvrir les frais de publication et de nous maintenir.

C'est la défense de nos causes les plus chères qui se trouve en jeu. Ne vaut-elle pas un léger sacrifice de la part de chacun de nous?

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

L'importance du français aux Communes

Le Dr J.-Arthur Denis, député fédéral de Saint-Denis de Montréal, n'emploie que le français à la Chambre des Communes, à l'encontre de certains grands défenseurs de la race qui font tous leurs discours en anglais.

"C'est un devoir pour nous, dit M. Denis, de toujours parler français à la Chambre des Communes, si nous voulons avoir notre part de fonctionnaires et obtenir le respect des droits du français sur le terrain fédéral. Chaque fois que nous écrivons en anglais au gouvernement, nous nuisons à l'extension de notre influence dans le service civil. Je me suis toujours fait un devoir de parler ma langue. J'aime mieux le faire même incorrectement que de bredouiller l'anglais comme tant le font."

Expérience intéressante

Une expérience intéressante sera tentée cette année dans les Provinces Maritimes. Elle consistera à engraisser dans les pâturages du Nouveau-Brunswick, les bestiaux de l'Ouest destinés à l'exportation d'outre-mer. M. P. W. Walsh, du service d'agriculture du Canadien National, vient d'arriver ici pour surveiller l'expédition d'une centaine de ces animaux qui, après s'être reposés de leur voyage à travers le Canada et s'être engraissés sur des fermes de l'Est, seront embarqués prochainement pour l'Europe.

Plus de 1,000 têtes de bétail seront soumises à cette expérience qui s'étendra probablement à la Nouvelle-Ecosse.

Délicieuse charité acadienne

Délicieuse et ingénieuse invention de la charité que cette trouvaille de nos amis, les Acadiens de Moncton: le "dîner des enfants". Les Soeurs des écoles paroissiales, vu le manque de ressources, ne suffisaient plus à donner le dîner à leurs élèves pauvres. Plus de 150 familles ont adopté chacune "son" enfant. A l'heure du dîner, les petits écoliers, qui souvent n'auraient rien à se mettre sous la dent jusqu'au soir, sont reçus chez leurs bienfaiteurs. Ceux-ci, en plus du couvert, leur donnent même des vêtements. Les abbés Lemessager et Vautour, vicaires à L'Assomption de Moncton, dirigent ce beau mouvement.

Heure catholique en Saskatchewan

C'est le Père Schimnowski, O.M.I., curé de Sainte-Marie de Régina, en Saskatchewan, qui dirige l'heure catholique de radio, au poste CHWC de cette ville. Le Père Schimnowski donne lui-même un grand nombre des causeries inscrites au programme. S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, a ouvert la série des émissions à cette heure.

Le Canada par l'image

Un grand éditeur parisien, la maison Larousse, vient de publier un superbe album de plus de trois cents photographies en héliogravure, illustrant, province par province, les principaux aspects du Canada. De la terrasse de Québec, des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, aux Rocheuses, et aux totems de la Colombie-Anglaise, on aura grâce à cet album, un résumé par l'image du Canada historique, géographique et économique. Une telle synthèse manquait. Les photos, toutes plus belles les unes que les autres et admirablement venues, ont été fournies par les services de nos grands réseaux et d'autres sociétés. Elles ont été choisies, classées et annotées, en français et en anglais, par les soins de M. Robert Rumilly (l'auteur de "sir Wilfrid Laurier, Canadien" et de "Sainte-Anne de Beaupré", et M. Paul Bertin.

Lancé par une maison puissante, l'Album Canada ne fera pas seulement la joie des Canadiens et des touristes qui visiteront notre pays. Il figurera dans les écoles de France, d'Angleterre, et dans les bibliothèques de tous les pays, aidant à faire mieux connaître le Canada.

Assurances récalcitrantes

Il est entendu, hélas! que le rôle de chef d'Etat comporte certains risques professionnels. Mais ils sont rares, somme toute.

Aussi comprend-on mal cette décision des compagnies d'assurances américaines qui déclare ne plus vouloir assurer sur la vie les présidents des Etats-Unis.

Non, d'ailleurs, qu'elles redoutent un attentat. La raison est autre et la mort prématurée de l'ancien président Coolidge ne serait pas étrangère à cette curieuse façon de voir.

Les assureurs prétendent, en effet, que le séjour à la Maison Blanche entraîne un surmenage de tous les instants et qu'y envoyer un citoyen américain c'est le désigner à l'épuisement et à la consomption.

M. Franklin Roosevelt n'est pas effrayé par cette pessimiste perspective. Mais il lui faudra, vraisemblablement, renoncer à s'assurer sur la vie.

L'or vierge employé comme monnaie

Vancouver. — Plusieurs villes du comté de Caribou ont adapté le système du troc, mais l'objet principal du troc est l'or. L'or en pépites des prospecteurs. Dans plusieurs magasins, pépites et poussière d'or sont couramment acceptées en guise de monnaie, et évaluées au poids. Les billets de banque sont en effet devenus plus rares dans les poches des prospecteurs que l'or vierge.

Il est curieux de rappeler que l'on fait ainsi revivre dans la région un usage du temps de la ruée vers l'or, dont quelques vieux pionniers se souviennent encore. On signale le même phénomène en d'autres régions aurifères, en particulier en Alaska, où reparaissent dans les magasins les balances de précision pour peser la poussière d'or.

L'Homme Médiocre

Le trait caractéristique, absolument caractéristique, de l'homme médiocre, c'est sa déférence pour l'opinion publique. Il ne parle jamais, il répète toujours. Il juge un homme sur son âge, sa position, son succès, sa fortune. Il a le plus profond respect pour ceux qui sont connus, à n'importe quel titre, pour ceux qui ont beaucoup imprimé. Il ferait la cour à son plus cruel ennemi, si cet ennemi devenait célèbre; mais il ferait peu de cas de son meilleur ami, si personne ne lui en faisait l'éloge. Il ne conçoit pas qu'un homme encore obscur, un homme pauvre, qu'on coudoie, qu'on traite sans façon, qu'on tutoie, puisse être un homme de génie.

L'homme médiocre peut avoir de l'estime pour les gens vertueux et pour les hommes de talent. Il a peur et horreur des saints et des hommes de génie, il les trouve exagérés.

ERNEST HELLO.

LA T.S.F. OFFICIELLE ET LES "DROITS LEGITIMES" DU FRANCAIS

Un article du "Canada", de Montréal

A son tour, le "Canada", de Montréal, fait écho à la campagne de notre Association d'Education en faveur du bilinguisme à la Radio. Voici l'excellent article que consacre à cette question notre confrère M. Edmond Turcotte.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba poursuit actuellement dans la **Liberté** de Winnipeg, une vigoureuse campagne tendant à forcer le Conseil national de la Radio à placer le français, au microphone, sur un pied de parfaite égalité avec l'anglais, conformément à l'esprit de la Confédération.

Lorsque les premières protestations de l'Association contre l'unilinguisme à la T. S. F. eurent été portées à la connaissance du Conseil, celui-ci s'empressa de répondre:

Le Conseil national de la Radio entend respecter tous les droits légitimes du français au Canada, et il a été décidé à cet effet, que des programmes entièrement français seraient irradiés le plus tôt et le plus souvent possible à tout le pays. Ces programmes sont actuellement à l'étude dans nos studios de Montréal.

Très bien! Si le Conseil a vraiment l'intention de respecter les droits "légitimes" de la langue française, il convient de le féliciter chaleureusement. Il serait un des rares organes du gouvernement fédéral à traiter la minorité avec justice. Mais le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions. Qu'est-ce que les droits légitimes du français? Le Conseil de la Radio ne précise pas, mais il se conduit, depuis deux mois, comme si le droit des Canadiens de la minorité française ne dépassait pas celui d'entendre, plus ou moins régulièrement, des programmes dans leur langue.

Or, il ne s'agit pas seulement de cela. Accepter ce traitement du Conseil, ce serait reconnaître implicitement que la langue française n'a d'autres droits au Canada que ceux que l'on consent bénévolement à accorder, par esprit de large tolérance, à une langue qui se trouverait être, comme par hasard, celle d'un groupe important de la population.

Inutile de dire que si c'est là ce que pense le Conseil national de la Radio, son opinion est inadmissible. "Nous pouvons affirmer au Conseil", écrit dans la **Liberté** M. J.-H. Daignault, secrétaire de l'A. E. C. F., "que sa conception de l'étendue des droits du français au Canada est par trop étroite et qu'il devra tôt ou tard l'élargir considérablement. Elle est en plus vieillotte et totalement démodée. C'est celle des tenants de la stricte interprétation d'un texte légal vieux de soixante-cinq ans et dont les rangs se déciment à mesure que le texte prend de l'âge."

Ce que demande l'Association, c'est que les speakers de la T. S. F. officielle,—speakers comme on dit à Paris, "annonceurs" comme on dit chez nous,—emploient invariablement les deux langues officielles du pays lorsqu'ils s'adressent aux radiophiles canadiens, peu importe que le programme à annoncer soit anglais ou français. Sûrement, cela n'est que légitime. Pour tout ce qui relève de l'administration fédérale, l'anglais et le français ne sont-ils pas langues officielles? Au demeurant, en quoi un programme de musique instrumentale—c'est-à-dire la majorité des programmes de T. S. F.—est-il plutôt anglais que français? Wagner, par exemple, était Allemand. La radio officielle n'a donc pas plus raison de nous avertir que you will now hear an extract from Wagner's "Flying Dutchman", que tel "annonceur" d'un poste de Montréal n'en avait de nous dire une fois que "vous entendrez maintenant un extrait de (devinez quoi) . . . de l'Aviateur hollandais de Wagner!"

D'ailleur, ce n'est pas tout. Le Conseil national de Radio veut bien se dire disposé à "respecter tous les droits légitimes du français". Mais il faut le juger aux actes, non aux paroles.

"Nous savons", écrit M. Daignault dans la **Liberté**, "que le 15 mars le Conseil a inauguré une série de deux concerts français par semaine pour la province de Québec, et probablement pour les Provinces Maritimes aussi. Or, aucun ne nous est parvenu et nous ne savons pas qu'il ait été annoncé qu'un seul nous serait transmis".

C'est bien cela: pour certains esprits, les droits "légitimes" du français,—c'est-à-dire de la langue des Canadiens pour qui, depuis trois siècles, le Canada est l'unique patrie,—ces droits ne dépassent pas la frontière de la "réserve indigène" de l'Est!

Un mot pour finir. M. Daignault écrit: "Depuis qu'il (le Conseil) a commencé ses activités radiophoniques, il s'est tout de même trouvé un homme qui au cours d'un programme transcanadien a fait preuve d'un sens des choses canadiennes que le Conseil national de la Radio n'a pas encore manifesté, et qui a parlé français. Il faut dire qu'il ne s'agissait pas d'une émission radiophonique du Conseil. Cet homme, c'est un Américain spécialisé dans le **patter** yankee et qui jeudi soir est venu de New-York à Montréal donner une exhibition de son art. C'est M. Graham **MacNamee**. Le sens qu'il a des convenances canadiennes lui a fait nous dire: "Au revoir, Canada!"

Le célèbre représentant de la verve américaine, du **pep** des U.S.A., a été bien aimable à notre endroit, en montrant, au moins par un mot de la fin, qu'il n'ignore pas que le peuple canadien se compose de deux grandes races. Mais ne le félicitons pas trop haut. Cela pourrait lui nuire.

MGR CAMILLE ROY RECU AUX 'ETUDES'

Le distingué recteur de l'Université Laval y fait une intéressante causerie sur le Canada

On nous écrit de Paris:

Le mardi, 28 mars, dans la salle de rédaction de la revue **Etudes**, Mgr Camille Roy donna une conférence sur le Canada.

Cette séance, présidée par M. Philippe Roy, ministre du Canada en France, fut pour les assistants, amis des **Etudes**, l'occasion très appréciée d'affirmer une fois de plus leur sympathie pour les hommes et les choses de la Nouvelle-France.

En ouvrant la séance, le R. P. du Passage, directeur des **Etudes**, exprime toute sa gratitude à Mgr Roy d'avoir bien voulu consacrer un peu d'un temps très précieux à une revue qui entretient avec le Canada des relations déjà anciennes et très chaleureuses. Les agents de liaison se sont heureusement multipliés ces dernières années: le P. Doncoeur, M. l'abbé Groulx, aujourd'hui Mgr Roy.

Avant de nous dire pourquoi les Canadiens français veulent rester français, le recteur de l'Université Laval formule en termes très délicats sa joie de se trouver au foyer des Etudes, "foyer de lumière, centre de direction intellectuelle qui rayonne bien au-delà de la France". Et Mgr Roy se félicite de ce que les Etudes soient largement répandues dans son pays.

Il est fort difficile de rendre avec des mots le charme de la conférence de l'éminent orateur. Immédiatement entre lui et l'assistance, s'établit un courant de vive sympathie qui se manifesta à maintes reprises par de très chauds applaudissements. C'est qu'aussi il nous fut donné d'entendre une magnifique leçon d'histoire dont toute sécheresse était bannie, mais qui contenait, au contraire, des aperçus très émouvants.

La population totale du Canada est de 10,800,000 habitants, dont trois millions sont d'origine française. Sur ces trois millions, deux millions cinq cent mille demeurent dans la province de Québec, tandis que les cinq cent mille autres sont dispersés dans les provinces voisines. Dans la province de Québec, on parle français; et même, dans les campagnes, on ne connaît que le français.

Ayant ainsi fortement marqué le "fait canadien-français", Mgr Roy note que l'attitude des Anglais vis-à-vis de ces Canadiens d'origine et de langue françaises peut se traduire par entente cordiale, officielle, habituelle. Si à certains fanatiques, ce noyau français de Québec apparaît comme un contresens, c'est un contresens qu'ils sont bien obligés d'admettre et qui subsistera, malgré certaines petites persécutions, scolaires notamment, qui se manifestent encore çà et là. Mais, en fait, et les Anglais éclairés s'en aperçoivent, au lieu de contresens il y a harmonie le deux grandes races, française et anglaise, qui collaborent à l'édification de la patrie commune, la patrie canadienne.

Avec infiniment de force, de clarté, d'émotion, Mgr Roy expose maintenant les raisons que les Canadiens français ont de vouloir garder l'âme et la langue françaises tout en demeurant canadiens. Est-il bien utile de les rappeler ici à vous qui les traduisez tous les jours en actes? Mais la voix du recteur de l'Université Laval rappelant l'histoire glorieuse des origines du Canada, ses luttes sur le terrain militaire, puis sur le terrain politique pour la défense de la foi religieuse et de la foi française trouve sans effort le chemin du coeur des auditeurs. Ceux-ci, à l'évocation de ces souvenirs, comprennent mieux toute la valeur de l'attachement fidèle des Canadiens à la France.

Cette émotion de l'auditoire, le R. P. du Passage la traduit très heureusement dans son merci. Grâce à cette conférence, nous connaissons mieux le Canada, et mieux connaître n'est-ce pas la meilleure condition pour mieux aimer? Un amical échange de vues termine la réunion qui ne manquera pas de resserrer encore les liens qui unissent le Canada et la France, et particulièrement le Canada et la revue **Etudes**.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

La luzerne et ses pérégrinations

Vers l'an 500 avant J.-C., la luzerne fut importée de Perse en Grèce, d'où elle s'est répandue en Italie, puis dans l'Afrique du Nord. Les Arabes l'ont transportée en Espagne au septième siècle A.D., et elle fut plus tard introduite en France. Les Espagnols l'ont importée au Mexique, dans l'Amérique du Sud, et à l'Ouest des Etats-Unis, tandis que les Anglais et les autres colons l'apportaient aux parties Est de l'Amérique du Nord.

La chair de tous les dindons est très semblable

Les races les plus importantes de dindons sont les Bronzes, blancs, hollandais et Narragensett. Les races secondaires sont les Bourbons, rouges, noirs, et ardoise. Il y a peu de différence entre ces races au point de vue de la rusticité, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture, et la chair de tous les dindons se ressemble beaucoup au point de vue de la texture et du goût.

Une graminée qui porte bien des noms différents

Le pâturin bleu du Kentucky est indigène de tous les pays du monde en dehors des tropiques; on le trouve en Europe, dans le Nord de l'Afrique, dans la Sibérie, l'Amérique du Nord, l'Australie, et les parties les plus au sud de l'Amérique du Sud, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture. Il porte toutes sortes de noms dans les différentes langues du monde; en français on l'appelle aussi pâturin des prés, on l'appelle en anglais Blue grass (herbe bleue), June grass (herbe de juin), Green grass (herbe verte), English grass (herbe anglaise).

La clématite des haies

La clématite des haies est une plante grimpante, indigène à l'Est du Canada, très utile pour embellir la maison et qui n'est pas employée autant qu'elle devrait l'être pour cela. C'est peut-être, après la vigne grimpante de Virginie, la plus satisfaisante de toutes les vignes de ce genre que nous ayons au pays. Sa pousse est très rapide et couvre bientôt tout ce qui est planté près d'elle, elle atteint une hauteur de vingt pieds ou plus. Elle s'accroche au moyen de vrilles et doit avoir quelque chose à quoi elle puisse s'attacher. Comme la terre autour des bâtiments est en général pauvre, il vaut mieux la remplacer par de la terre grasse, noire et bien fumée.

Les haies au Canada

A en juger par les nombreuses demandes de renseignements que reçoivent les fermes expérimentales, il semble que la culture des haies se répand de plus en plus au Canada. Il n'est pas difficile de se procurer des renseignements précis et exacts sur cette question, car les fermes expérimentales fédérales ont fait l'essai, en ces quarante dernières années, d'un nombre infini d'arbres et d'arbustes recommandés pour la formation des haies dans toutes les parties du Canada. On dit que la collection de haies qui se trouve à la Ferme centrale, Ottawa, est la plus grande du monde et l'on trouve sur presque toutes les fermes et stations, d'un océan à l'autre, des échantillons de haies qui attirent beaucoup de producteurs, surtout que le printemps est la meilleure époque pour faire les plantations. A la ferme centrale on peut comparer quatre-vingt-dix haies différentes, chacune de 50 pieds de longueur. Au total, 120 espèces d'arbres et d'arbrisseaux ont été essayés.

Le miel retarde la maladie

Certaines gens s'imaginent que certains miels peuvent ne pas être bons pour l'alimentattion parce que les abeilles sont sujettes à certaines maladies. Pour corriger cette impression, le Ministère fédéral de l'Agriculture appelle l'attention sur le fait que les maladies qui affectent les abeilles n'ont absolument aucun effet sur les êtres humains. En ce qui concerne les maladies des abeilles, tous les miels sont absolument sans danger pour l'alimentation. Il est à noter également que le miel, au lieu de promouvoir la maladie, tend à la retarder, parce que la plupart des organismes de maladies qui attaquent l'homme ne peuvent vivre dans le miel. Le miel tire à lui toute l'eau qui entre dans la construction de ces organismes et les fait ainsi périr.

Lèche à moutons de sel et de sulfate

Voici une bonne lèche de sel et de sulfate de cuivre qui peut aider à détruire les parasites de l'estomac et des intestins chez les moutons: sel, 100 livres; sulfate de cuivre finement broyé à sec avec le sel sec. Il ne faut pas mettre plus de 5 livres de sulfate de cuivre par 100 livres de sel, sinon les moutons se refuseraient à manger ce mélange. Tous les moutons et les agneaux devraient avoir à leur disposition tous les jours de l'année une lèche de ce genre contenant du sel ainsi que du tabac ou du sulfate de cuivre, ou les deux. Toutes les boites dans lesquelles ces lèches sont mises devraient être munies d'une toiture ou d'un couvercle pour empêcher la pluie ou la neige d'y tomber. La recette de cette lèche est fournie par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Rations des truies qui allaitent

Le Ministère fédéral de l'Agriculture annonce que les mélanges suivants pour les truies qui allaitent se sont montrés utiles dans les conditions qui règnent dans l'Est et l'Ouest du Canada: Est du Canada, son 100 livres, petit son 200 livres; avoine moulue 200 livres; orge moulue 100 livres; tourteau de lin 20 livres; déchets d'abattoir 20 livres; mélange minéral 12 livres; lait écrémé nourri à la main. Si l'on donne suffisamment de lait écrémé, on peut omettre les tourteaux de lin et les déchets d'abattoir. Ouest du Canada, son 50 livres; petit son 50 livres; avoine moulue 300 livres; orge moulue 200 livres; blé moulu 100 livres; déchets d'abattoir ou lait écrémé 30 livres. Mélange minéral nourri à la trémie. Voici un autre mélange pour l'Ouest du Canada: son 50 livres; avoine moulue 300 livres; blé moulu 200 livres; déchets d'abattoir ou lait écrémé 30 livres. Mélange minéral nourri à la trémie.

Interception des fléaux venant de l'étranger

Le service d'inspection de la Division de l'entomologie du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, a examiné l'année dernière 10,448 échantillons séparés, comprenant 3,704,210 contenants, de plantes de toutes sortes venant de toutes les parties du monde, à dix ports d'importation et à deux districts d'inspection pour empêcher l'entrée au Canada d'insectes nuisibles et de maladies des plantes. Parmi les fléaux les plus importants qui ont été interceptés il y a le forficule européen, le bombyx cul-brun, la tordeuse du pin, les charençons du grain, les mouches des bulbes et les fléaux des serres.

Légumineuses et non-légumineuses

La différence entre les non-légumineuses (céréales, récoltes de racines, etc.) et les légumineuses (fèves, pois, trèfles, vesces, luzerne, etc.) est que toutes les non-légumineuses sont obligées de tirer leur azote directement de la terre, tandis que dans certaines conditions les légumineuses peuvent utiliser l'azote de l'atmosphère, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture. Quatre cinquièmes de l'atmosphère sont composés d'azote, et les légumineuses, en tirant sur cette provision qui est inutile pour les autres plantes, peuvent conserver dans une large mesure la provision de cet élément qui se trouve dans le sol.

SAINT-BONIFACE

Dernier appel!

C'est vendredi, 21 avril, à l'Académie Provencher, que l'Organisation Jubinville des jeunes (OJ2C) donne sa séance récréative. Avez-vous vos billets? Sinon, hâtez-vous de vous les procurer!

Nos jeunes n'ont rien négligé pour en faire une soirée intéressante et ils comptent pour le succès de leur oeuvre sur une nombreuse assistance. Ne manquez pas d'aller les encourager, de passer une bonne soirée tout en aidant une oeuvre paroissiale et sociale de première importance.

Il y a des licences de radio bilingues à Saint-Boniface

Elles sont arrivées chez Fontaine et Compagnie où l'on peut se les procurer. Elles sont fort bien rédigées dans les deux langues et l'on ne voit pas pourquoi ces formules bilingues ne seraient pas remises dans tout le Canada à tous les détenteurs de licences de radio. Refuser d'en accepter d'autres, c'est encore, pour le moment, l'unique moyen d'obliger l'administration à faire usage des formules bilingues.

Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, la plus ancienne organisation de la paroisse, a dans le passé, rendu des services signalés à l'Eglise et à notre groupe du Manitoba.

Elle entend bien continuer cet excellent travail, se servir de l'expérience du passé,—car elle en a,—pour accomplir une oeuvre e ncore plus utile et plus pratique.

Déjà l'exécutif s'est mis sérieusement à l'oeuvre. Il fera connaitre en temps et lieu tout un programme d'activités, qui ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt.

L'exécutif, cette année, se compose ainsi:

Chapelain: Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., curé de la paroisse.
Président: M. A. Pambrun
Vice-président: M. C.-E. Gaudet.
Sec.-trésorier: M. Henri Painchaud

Les présidents de comités:
Réception: M. C.-E. Gaudet
Construction: M. A. Michon
Jeux: M. F. Jodoin
Organisation: M. O. Leclerc
Arts: M. R. Bernier
Colonisation: M. E. Couture

Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de mars

Grade XII — Elèves ayant conservé les plus hauts pourcentages en français: Elisabeth Tetreault, Thérèse Joyal. Simone André, Irène Gagnon, Alice Lemay, Bérénice Préfontaine, Thérèse Côté-Richard.

Grade XI.—Excellence: E. Jourdain, T. Désautels, G. Bissonnette, J. Deniset, G. Lagacé, J. Corbeil, L. Rhéaume, A. Hallama, L. Blanchard, I. Bonin, B. Duggan, M. Ziak, A. Papineau.

Grade X—Excellence: Irène Phaneuf, Denise Gaudette, Léa McCaughan, Ella Gagnon, Hélène Blais, Barbara Tingley, Marguerite Kreitz.

Grade IX—Excellence: L. St-Godard, L. Dussault, T. Syrenne, J. Gallant, Y. Adam, D. Mager.

Grade VIII (a)—Delphine Lafrance, Juliette Patenaude, Rolande Gingras, Maria Cid, Annie Susick, Eveline Phaneuf, Estelle Desjardins, Thérèse Fontaine, Martha Stove, Yvette Croteau, Ethel Cooper.

Grade VIII (B)—Pauline Simon, Annette Bérubé, Médérise Lemoine, Sarah Allan, Aurore Van Hoorenbeck, Gertrude Van Bleu. Annette Dumont, Fernande Tremblay, Angèle André, Jeanne Chavannes, Thérèse Lavoie.

Cours Commercial, 2ème année — Excellence: Cécile Toupin, Violet Anderson, Elza De Leeuw, Olga Poirier, Vera Mansley, Florence Dubé.

Les élèves dont les noms suivent ont conservé les plus hauts pourcentages en classe

Grade VII (a) — Odile Desautels, Marcelle Masserey, Viviane St-Godard.

Grade VII (b)—M.-Paule Aubert, Kathleen Miller, Dora Laferrière.

Grade VI (a)—Jacqueline Gagnon, Alice Bochard, Alice Pelletier.

Grade VI (b)—Georgeline Gagnon, Armanda Desautels, Marguerite Masson.

Grade V (a)—Noëlla Raymond, Yvonne Davies. Hélène Chaput.

Grade V (b)—Yvonne Asselin, Aline Baril, Juliette Blain.

Grade V (c)—T. Blais, M.-Antoinette Gagnon, Jeanne Merlevede.

Grade V (d)—Mary Scoular, Margaret Roels, Shirley Benoit.

Grade IV (a)—Marie Fossin, Mina Riel, Marcelle Ferland.

Grade IV (b)—Yvette Mousseau, Jeanne Boivin, Irène Rondeau.

Grade IV (c)—Paula Becelaere, Elisabeth Hoenderop, Helen Stakovic.

Grade III (a)—Mary Morez, Margaretha Bysse, Mary DeKlerck.

Grade III (b)—Adèle Mousseau, Yvette Pelletier, Thérèse Beaudet.

Grade III (c)—Yvette Nault, Flore Fontaine, Blanche Aubert.

Grade II (a)—Thérèse Lavoie, Hortense Sicotte, Yvonne Toupin.

GradeII (B) — Mariette Sicotte, Marcelle Senez, Raymonde Blanchette.

Grade II (c)—Delphine Vynerman, Thérèse Fortin, Ida Plante.

Grade II (d)—Lesbie Miller, Sophie Sulisz, Sophie Hyrucho.

Grade I (a)—Madeleine Pelletier, Thérèse Pambrun, Constance Martin.

Grade (B)—Ella Laramée, Jeanne Leclerc, Alfreda Bousquet.

Grade I (c)—Aileen Mollison, Dorothy Dougall, Maria Stubbe.

Cours préparatoire (a) — Marie-Rose Perron, Bernadette Lobreau, Fernande Decock.

Cours préparatoire (b)—Eva Barnabé, Jeanne-Mance Sicotte, Rita Gaudry.

Cours préparatoire (c)—Helen Susick, Jeannette Sys, Elodie Rupert.

PETITES NOTES

Mme J.-J. Préfontaine est arrivée de Floride, après y avoir passé l'hiver avec ses trois enfants.

* * *

Dimanche prochain, à la cathédrale, la chorale répètera le programme musical du dimanche de Pâques.

* * *

M. et Mme L. Gagnon et leur fillette Thérèse passent quelques jours à McIntosh, Ont., les invités de M. et Mme Alphonse Therrien.

* * *

Mlle Marie-Ange Jalbert est retournée à Fort Frances, Ont., après avoir passé quelque temps à Saint-Boniface.

Baptêmes

19 mars—Joseph, Jean, Jacques, enfant de J.-Bte Lavéry et de Marie Lord. Parrain et marraine, Jean Lord et Cécile Bonin.

26 mars—Marie, Aloysia, Laurette-Mathilda, enfant de Rodolphe Péloquin et de Solange Savoie. Parrain, Damien Pelland; marraine, Mathilda Péloquin.

3 avril—Raymond-Nicholas, enfant d'Adélard Tardif et de Martina Lasota. Parrain, Nicolas Suarez; marraine, Ida Gagnon.

3 avril—Roland-Frances, enfant d'Adélard Tardif et de Martina Lasota. Parrain, Frank Suarez; marraine, Connie Suarez.

3 avril — Marie-Louise-Antoinette-Ella, enfant d'Albert Wilman et de Joséphine Carrière. Parrain, Roland Bruce; marraine, Tarcile Bruce.

9 avril—Joseph-Pierre-Philippe, enfant de Joseph-N. Prince et de Parmélisa Doucet. Parrain, Philippe Coutu; marraine, Léa Olivier.

TRIBUNE LIBRE

Le Rapport des Vérificateurs pour 1932

Ce rapport vient de paraitre; c'est un document officiel qui permet de juger la vraie situation financière de la Cité. De la masse des chiffres, relevons les suivants:

Les dépenses du budget ayant été de $886,306.49 et les recettes de $778,224.39, cela laisse un déficit de $108,082.10. Les dépenses sont classées suivant la mode ordinaire, contrôlable et incontrôlable. Les dépenses sont les suivantes:

1o *Service de l'administration*, au montant total de $35,603.89 comprenant: maire et conseil, $5,594.26; élections, 472.83; bureau du secrétaire, $4,495.03; bureau du trésorier, $11,733.83; bureau de l'évaluation, $3,105.37; vérificateurs, $1,513.40; entretien de l'Hôtel de Ville, $2,973.48; bureau des licences et enclos, $1,833.29; divers, $354.25.

2o *Service de la protection de la vie et des biens*, au montant total de $95,588.59, comprenant: département de la police, $27,771.23; département des pompiers, $53,330.49; systèmes d'alarmes, $496.75; bureau de l'inspecteur des bâtisses, $720.93; bureau de l'inspecteur électricien, $1,049.48; éclairage des rues, $12,206.31; divers, $13.40.

3o *Service de santé et hygiène*, au coût total de $9,606.17, comprenant: département de la santé, $1,627.16; enlèvement des déchets et leur disposition, $493.94; département de l'inspecteur plombier, $659.25; entretien des égoûts, $2,725.82.

4o *Service de la voirie et des ponts*, au coût total de $19,077.57, comprenant: département de l'ingénieur, administration, $6,072.77; service d'auto, $1,156.86; entretiens et réparations des rues, $4,363.12; entretien des pavements, $592.63; enlèvement de la neige, $2,478.75; mauvaises herbes, $31.27; entretien des trottoirs et réparations, $1,950.98; entretien des ponts et passerelles, $2,342.57.

5o *Service de récréation*, comprenant: l'entretien des boulevards, parcs et patinoires, total, $270.51.

6o *Service de l'assistance publique*, au coût total de $303,896.21, comprenant: dons divers, $1,132.38; administration, $5,048.88; Social Welfare, $3,472.52; retour à la terre, $631.10; secours direct, 252,934.48; hôpitaux, $26,948.10; soins des vieillards et infirmes, $6,001.50; soins des enfants, $7,442.25; ambulance et services funéraires, $285.00.

7o *Dépenses diverses*, $13,700.98.

Ceci donne un montant total de $477,743.92 pour les dépenses contrôlables. Les dépenses incontrôlables, comprenant les escomptes et ajustements, les dépenses financières et dettes, se chiffrent à $411,898.46.

Les autres dépenses du budget ont été: district scolaire de Saint-Boniface, $105,000; district scolaire de Norwood, $88,050; commissaire municipal, $1,477.50; Greater Winnipeg Water District, $42,111.48. De toutes ces dépenses on peut déduire une somme de revenus directs de $239,974.87, ce qui laisse un montant total de dépenses de $886,306.49. Notons que le département de l'eau a laissé un bénéfice net de $15,580.10.

Le montant des taxes 1932 non collectées au 31 décembre a été de $427,465.63, et le total des taxes arriérées de $570,620.09. Malgré la crise, un montant de $163,353.53 a été collecté comme arrérages de taxes. Un montant de $3,392.66 seulement a été collecté pour frais d'hôpitaux. C'est un chiffre qui fait réfléchir, car l'on voit la perte que la Cité fait en payant les frais d'hôpitaux.

La population, qui était en 1928 de 15,518, est passée à 17,010 âmes en 1932.

Le point faibles des finances de la Cité, celui qui amène la crise financière semble être celui des services de charité, qui se monte à $303,896.21. En déduisant une somme de $177,541.66 payée par les gouvernements comme leur part d'assistance, il reste une somme de $126,354.55 complètement à la charge de la Cité. Devant le peu de bonnes perspectives pour l'avenir et le nombre toujours croissant des infortunes, le fait que le quart de la population est secouru, et le nombre toujours augmentant de ceux qui viennent se réfugier en ville, le problème devient angoissant et devrait attirer l'attention immédiate du gouvernement fédéral.

Une autre cause de la mauvaise situation financière provient du retard apporté au paiement des taxes, qui oblige la Cité à des arrangements bancaires coûteux. Le montant dû et non payé comme intérêts de débentures se montait au 2 janvier 1933 à la somme de $110,826.61. Au 2 janvier également, une somme de $78,074.57 devenait due comme principal de débentures et une autre somme de $17,000 comme débentures de travaux de secours, ce qui ferait une somme totale de $205,901.18 due et non payée. C'est donc l'impossibilité de faire ces paiements qui a obligé la Cité à se mettre sous le contrôle du "Municipal and Utility Board" et à demander un arrangement avec ses créanciers. Il est certain qu'il nous faudra conserver à un taux d'efficacité nos écoles et nos services d'utilités publiques. Ceci fait comprendre que l'avenir s'annonce difficile et que des sacrifices devront être faits. Le contribuable doit s'attendre à payer pour tout cela. La meilleure solution viendrait de ce que chacun, se plaçant bien en face de la réalité, fasse sa part en conséquence, confiant dans la Providence qui, après ces mauvaises années, ne manquera pas d'en envoyer des meilleures.

G. CHAVANNE
Président de la Ligue civique.

Au jardin d'acclimatation

— Pourquoi diable la girafe a-t-elle le coup si long?

— Si elle l'avait plus court, comment voudrais-tu qu'elle attrape sa tête?

Le téléphone est une protection

Si des individus louches pénètrent dans la cour, que le feu se déclare dans la cheminée ou qu'un bébé a le croup, la première chose que fait Madame est de courir au téléphone, d'appeler la police, le médecin, un voisin ou son mari au bureau.

Mais elle ne songe pas à l'embarras dans lequel elle se serait trouvée si elle n'avait pas eu de téléphone. Le téléphone fait si bien partie de la maison que l'on en oublie les avantages extraordinaires pour les relations sociales, la protection, les emplettes de chaque jour.

Un rapport récent du "Manitoba Telephone System" nous apprend que dans Winnipeg et la banlieue 46,000 familles sont sans téléphone. Pour un bon nombre d'entre nous, habitués au téléphone, on ne pourrait s'en dispenser sans avoir l'impression d'être séparés de la moitié du monde.

A Winnipeg, nous avons l'avantage de posséder un excellent système moderne de téléphone qui, en plus, est l'un des meilleurs marchés du continent. Le système du Manitoba est une propriété publique et par conséquent la propriété de ceux qui l'emploient.

"Chacun devrait avoir un téléphone", ce dicton se généralise de plus en plus. Nous croyons que si l'on se rendait compte des inconvénients et même du danger auquel on est exposé sans le téléphone, personne ne tarderait à faire installer un appareil.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE!

21 avril
Délia Desrochers, Mariapolis, 9 ans.

22 avril
Angéla Poirier, Mariapolis, 10 ans.
Marguerite Ragot, N.-D. de Lourdes, 13 ans.
Louis Ragot, N.-D. de Lourdes, 13 ans.
Yvonne Simon, Saint-Boniface, 8 ans.
Dario Perfumo, Lorette, 10 ans.
Catherine Lamirande, Saint-Norbert.

23 avril
Georgette Larivière, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, 8 ans.
Joseph Coulombe, Transcona, 11 ans.

24 avril
Ida Galiani, Transcona, 9 ans.

25 avril
Blanche Marcoux, Lorette, 12 ans.
Yvon Ross, Lorette, 12 ans.
Irène Turcotte, Transcona, 11 ans.
Alphonse Larivière, La Broquerie, 11 ans.
Edouard Suarez, Saint-Boniface, 12 ans.

26 avril
Mary Fraser, Somerset, 11 ans.

27 avril
Béatrice Arnal, Fannystelle, 13 ans.
Edward Fraser, Somerset, 6 ans.
Roméo Boulet, Dunrea, 8 ans.
Roland Leclerc, Marquette, 10 ans.
Roy Boivin, Mariapolis, 10 ans.
Kathleen Carrabre, Saint-Norbert, 13 ans.

UN PETIT MOT!!!

Pendant que vous vous amusez et coulez des jours heureux, je passe aussi d'agréables moments à lire vos gentilles lettres pleines de souhaits, de pensées aimables, de sentiments exquis. Savez-vous que vous êtes les plus charmants enfants du monde?

Vos maîtresses m'ont dit cette semaine (à la Convention des Instituteurs) combien vous étiez attentifs en classe, dociles à leurs avis et prompts à obéir en souriant. Ah! je suis bien fière de vous et j'ose croire que vous persévérerez dans vos bonnes habitudes jusqu'en juin.

Qui sera heureuse d'applaudir à vos succès? C'est votre vieille amie.

Mes petits malades sont-ils guéris? Allons! Secouez cette vilaine fièvre! A bas les rougeôles, les rhumes, les grippes! Le printemps est ici: Roitelets, Grives, Pinsons chanteurs et Troglodytes emplissent déjà nos jardins et chantent sur tous les tons la joie de vivre; le vent souffle tant qu'il peut pour chasser l'hiver... Guérissez bien vite, chers enfants, sous la chaude caresse du soleil printanier et participez à l'allégresse du réveil de la nature.

Bientôt l'Anémone Pulsatille (Prairie Crocus) épanouira son joli calice bleu-mauve. Cette plante croit dans les fossés, les endroits humides. Tige et feuilles (les feuilles sont divisées en lobes aigus et étroits) sont pubescentes (garnies de duvet) 5 à 7 pétales. La fleur droite et solitaire apparait avant les feuilles. Qui me signalera cette fleur le premier ou la première?

Chère petite Jeanne d'Arc, j'ai été bien flattée de recevoir cet ingénieux et si joli dessin. Merci de tout coeur.

Mes petits amis liront avec intérêt la lettre de Rita Fradin, de N.-D. de Lourdes. Son père a bien connu l'abbé R. Crochetière, aumônier canadien, mort au champ d'honneur, dont nous parlions il y a 15 jours. Un merci plein de gratitude à ma chère Rita pour ces détails si captivants.

D'après la description assez incomplète que vous m'en donnez, Rolande, je crois que cet oiseau est la femelle du Pinson Niverolle. Ses couleurs sont plus pâles que celles de M. le Pinson. N'est-ce pas que les Rouges-Gorges bleus sont jolis à voir? A l'automne, j'ai eu le plaisir d'en admirer des centaines qui choisirent un bosquet avoisinant comme lieu de halte. C'était un spectacle féerique.

Un grand merci à tous pour les bons souhaits de Pâques, les cartes ravissantes et les beaux petits poussins!

Adeline Pinran, Alice Massicotte, Saint-Pierre-Jolys; Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes; Kathleen Verry, Winnifred Verry, Jeanne d'Arc de Moissac, Bernadette Leclair, Irène Firmin, Yvonne Ferland, Antonia Girouard, Madeleine Leclaire, Béatrice Champagne, Yolande Kenny, Dora Ouimet, Irène Champagne, Juliette Ouimet, Marie-Antoinette Gousseau, Renée Lemire, Elie-Anne Godin, Elianne Verreault, Lina Patenaude, Céline Godin, Saint-Norbert; Rita Fradin, N.-D. de Lourdes.

Mère-Grand.

UNE LEGENDE GASPESIENNE

Dans le village de l'Anse au Griffon, le pêcheur Gabin donnait un grand scandale. Depuis la mort de sa sainte femme, il buvait comme un trou, il n'entrait plus jamais à l'église et il avait chassé de chez lui ses deux enfants, pauvres garçons dont on n'entendait plus parler.

Le bon curé avait essayé de lui faire des remontrances et n'avait obtenu que des injures en réponse à ses bonnes paroles.

Quand Gabin était sobre, il faisait des pêches fructueuses, mais il se hâtait de dépenser son argent et, souvent, dans sa cabane malpropre, on n'eût trouvé ni un pain ni une bûche.

Mais Gabin ne souffrait pas du froid et de la faim: fort et adroit, il trouvait toujours du travail quand il en cherchait.

Ses amis étaient moins ivrognes et moins dépensiers que lui, parce qu'à la maison leurs bons anges les rappelaient à la raison.

Un Vendredi-saint, Gabin et ses compagnons avaient bu très tard, dans la nuit, chez l'un d'eux qui cachait dans sa cave du whisky volé.

Quand Gabin se décida à rentrer, il prit, par le raccourci, le chemin de sa cabane juchée sur le haut du cap. Ce sentier, ancien chemin désaffecté, longeait un côté du cimetière et passait au pied d'une croix de mission que les habitants vénéraient.

Mais Gabin se moquait des morts et depuis longtemps il ne saluait pas la croix.

Il s'en allait donc, en chantant à tue-tête de vilaines chansons. Il ne se sentait pas bien solide sur la terre détrempée et glissante et il s'appuyait à la clôture du cimetière. Tout de même, il se pressait de quitter ce voisinage, parce que des voix lointaines et douces essayaient de se faire entendre: — "Prends garde Gabin! Nous pleurons de te voir si méchant: tu vieillis et tu ne fais que du mal! On ne te reverra pas au Paradis, avec nous, si tu ne te repens pas!"

Il perçut bien un léger murmure, mais, vite, il se remit à siffler.

Le vent s'"était élevé... soufflant dans les branches, et, malgré sa mauvaise volonté, Gabin l'entendait redire: — Prends garde! Prends garde!

Alors, à la fois lâche et furieux, il recommença à chanter très fort son refrain si laid que je ne puis le répéter ici, et il arriva ainsi devant la croix. Stupéfait, il la vit s'élever tellement haut qu'elle touchait presque les nuages sombres que le vent roulait comme des vagues.

Sa casquette solidement enfoncée sur la tête, il s'arrêta pour regarder cette croix prodigieuse qui montait, montait toujours plus haut.

Pris d'un frisson devant ce phénomène, il n'en garda pas moins son air narquois et son coeur de pierre.

Et le vent qui gémissait en courant si vite lui criait: "Salue ton Dieu! Salue ton Dieu! Gabin! Gabin!" Il répondit par un grand éclat de rire et tira sa coiffure jusqu'aux oreilles.

L'ouragan était déchaîné. Gabin vit la croix bouger, incliner en arrière, en avant, et la peur le prenant, il voulut s'enfuir, mais il glissa et tomba, et le vent, arrachant la grande croix, la jeta sur lui.

Le lendemain, on le trouva mort sous la croix renversée qui ne s'était pas brisée. Et on appela ce sentier "La côte du mauvais".

C'est une sorte de légende que cette histoire de Gabin qui se moquait des morts et refusait de saluer Dieu. Je vous assure que le vieillard qui me l'a racontée, et qui la tenait de ses vieux, était bien sûr que tout s'était passé tel qu'il me le disait dans son langage lent, imagé et convaincu.

(Le Devoir.) FADETTE.

Les nids

Quand l'hirondelle, becquée par becquée de terre humectée de salive, maçonne son nid sous le rebord d'un toit, c'est l'instinct qui la guide. Elle peut être constructeur novice; elle bâtit pour la première fois; elle n'a jamais assisté à semblable travail: n'importe, sans l'avoir jamais vu faire, elle en sait autant en maçonnerie de nids que ses aînées exercées dans cet art.

C'est surtout dans leurs constructions que les oiseaux se montrent admirables d'instinct. Ces architectes en nids ont les talents les plus variés. Il y a des fouisseurs, qui se pratiquent une conque dans le sable; des mineurs, qui se creusent une cellule où conduit une longue et étroite galerie; des charpentiers, qui forent des trous dans les arbres vermoulus; des maçons, qui construisent en mortier formé de terre gâchée avec de la salive; des vanniers, qui tressent des bûchettes, de fines racines, des pailles; des tailleurs, qui cousent d'un fil d'araignée, avec le bec pour aiguille, quelques feuilles ensemble pour loger au fond du cornet le matelas de la nichée; des ouvriers en feutre, qui foulent duvet, bourre, coton, pour obtenir certaines étoffes rivalisant avec les nôtres; des constructeurs de forteresses, qui protègent leur nid avec un impénétrable rempart de buissons.

UN PEU DE BOTANIQUE

L'intérieur des rameaux à l'oeil nu

Si vous aviez un instrument pour grossir les objets, vous trouveriez grand plaisir et grande instruction à regarder l'intérieur de vos rameaux de Négundos (Erable du Manitoba). Mais à l'oeil nu vous pouvez faire des observations utiles et intéressantes.

Préparez-vous deux petits tronçons de branches de 1 pouce de longueur. L'un sera coupé à angle droit dans un bout, et obliquement à l'autre bout. Le deuxième sera fendu, c'est-à-dire divisé en deux parties égales dans le sens de la longueur. Observez bien ces deux tronçons.

Que remarquez-vous? D'abord au centre un noyau rond de matière blanche et molle. On l'appelle moëlle.

Un manchon assez solide l'entoure. C'est le bois. De fait il est blanc-jaunâtre; ici il parait plutôt jaune verdâtre, un peu à cause du voisinage de la troisième région, un peu aussi à cause de sa faible épaisseur, l'oeil le confond avec celle-ci. En regardant la coupe oblique que nous avons faite, on le distingue mieux.

Cette troisième région que nous venons de signaler, s'appelle l'écorce. Elle est verte; elle ressemble aux tissus des feuilles, et comme ceux-ci fabrique des aliments pour la plante. Remarquez donc que sans leurs feuilles les négundos sont tout prêts à reprendre leur activité.

Tous ces tissus précédemment décrits se cachent sous une pellicule mince, appelée épiderme (peau). Détachez celui-ci de la tige. Notez sa couleur brunâtre. Notez que la lumière peut le traverser. De petites ouvertures appelées lenticelles, le percent de place en place. Mais ailleurs il est imperméable à l'eau et aux gaz. Il tient humide l'écorce verte, qui, recevant tout comme les feuilles, les rayons de la lumière, contribue à nourrir la plante.

Pour vous rendre compte de ces quatre parties d'une branche, vous n'avez qu'à en faire la dissection. Après avoir enlevé l'épiderme, grattez le tissu vert. En y allant avec précaution, vous n'aurez pas de peine pour mettre à nu le bois qui vous apparaitra blanc jaunâtre.

La moëlle, qui occupe le centre de la branche, avait été bien aperçue déjà dans le rameau fendu dans le sens de la longueur.

Floraison anticipée

Le temps venu vous ne manquerez pas sans doute d'observer les négundos staminés (à étamines) en fleurs. Afin que vos efforts soient fructueux, il vous sera très utile de provoquer leur floraison anticipée. Même en ce temps du printemps on peut obtenir leur épanouissement. Au fond d'un bocal à conserves ou autre vase en verre, mettez un pouce d'eau. Des branches y trempant leur bout coupé, seront enfermées dans le bocal au moyen d'un couvercle en verre ou d'une autre façon. En tous cas il faut leur procurer une atmosphère humide. On les exposera de même au soleil. Après un temps plus ou moins long, les boutons écartent leurs écailles, parfois s'en dépouillent, et les fleurs à pollen apparaissent. Elles n'ont pas les dimensions des fleurs épanouies sur l'arbre; mais elles suffisent pour une première étude. Elles nous donnent même de la poussière jaunâtre, destinée à la production des samares.

(A suivre.)

La joie du printemps

Le pays, si triste en février, n'était plus reconnaissable. Un souffle fécondant avait couru le long de la vallée, frôlant les lisières boisées, montant au sommet des futaies. Sous cette haleine caressante, les prés avaient reverdi, les bourgeons poussé; jusqu'à la ligne extrême de l'horizon, ce n'étaient partout que frondaisons nouvelles, pareilles à de vertes fumées.

Tout chantait: rossignols dans les vergers, grives dans les buissons, merles dans les merisiers; au travers de la forêt feuillue, les deux notes mystérieuses du coucou passaient sonores au milieu de l'universelle symphonie des oiseaux bâtisseurs de nids. Une joie confuse semblait circuler dans les veines de la terre.

La chute de l'arbre

Rien de plus remarquable et de plus émouvant que la chute d'un hêtre ou d'un chêne de haute futaie. Les coups répétés de la cognée laissent d'abord le grand arbre impassible et hautain; les bûcherons redoublent d'efforts et par moments le fût tressaille et frissonne de la base à la cime, comme une personne vivante. L'acier de la hache fait voler en éclats l'écorce, l'aubier et le coeur du bois; mais l'arbre a repris son impassibilité et subit stoïquement l'assaut des coupeurs. Tout à coup, les bûcherons reculent; il y a un moment d'attente terriblement solennel, puis brusquement l'énorme fût oscille et tombe à terre avec un tragique fracas de branches brisées. Une rumeur pareille à une lamentation court à travers la forêt brumeuse... et les bûcherons contemplent le géant couché sur le sol.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

N.-D. de Lourdes, 6 avril 1933

Ma chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. J'espère que vous serez contente d'avoir de nos nouvelles qui ne sont guère bonnes, puisque le 20 novembre mon papa a manqué mourir. Il a été 5 heures sans connaissance et depuis, il est toujours convalescent. Il a été se faire soigner pendant 6 semaines à l'hôpital de Deer Lodge; mais il n'est pas guéri.

Si je vous écris, c'est pour vous dire aussi que mon papa a bien connu l'abbé Crochetière; c'était son aumônier, car mon papa a fait la guerre dans le 22ème et il était à la Somme quand l'abbé Crochetière leur a donné l'absolution. Il se trouvait à peu près à deux cents mètres de lui quand ce grand héros est mort. Aussi j'ai été à la communion dimanche dernier, ainsi que mes petits frères et j'ai prié pour lui.

Vous pouvez dire à mes petits camarades du "Coin" que c'est vrai que l'abbé Crochetière était un brave et je suis fière que mon papa ait connu ce grand héros.

Mes frères vous écriront une autre fois. En attendant, ils vous disent bonjour et joyeuses Pâques. Et moi, je vous embrasse bien fort.

Votre petite-fille
Rita FRADIN.

Saint-Norbert.

Chère Mère-Grand,

Le printemps est arrivé. Bientôt je vais cueillir des roses et des fleurs des champs. C'est la première fois que j'écris. J'avais hâte de vous écrire, mais j'étais trop petite. J'aime assez à écrire que je ris tout le temps et ça fait glisser mon crayon. Alphée veut vous écrire aussi; il dit qu'il est assez grand: il a 3 ans.

Antonia VERREAULT.

Saint-Adolphe, Man.,
le 30 mars 1933.

Bonjour, chère Mère-Grand,

Vous me permettez de venir causer quelques instants avec vous?

Tout renait dans la nature, voici le printemps qui est arrivé. La température est plus douce et plus agréable. Nos petits amis, les oiseaux, reviennent du sud pour nous réjouir. Nous aimons à les entendre gazouiller à nos fenêtres, leurs doux ramages nous portent à la gaieté, à la joie. Les bourgeons commencent aussi à se montrer sur les arbres et les arbrisseaux; bientôt, ils donneront naissance à un beau feuillage vert, et à de jolies fleurs parfumées.

La rivière commence à fondre, la glace partira dans quelques jours. Je pense que nous pourrons traverser avec le bac à Pâques.

Nous avons eu un Triduum pour commémorer le 75ème anniversaire des apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes. Nous avons chanté de beaux cantiques en l'honneur de cette bonne Mère.

La chère Soeur sacristine avait décoré l'autel de la Sainte Vierge de fleurs naturelles et artificielles. Autour de la statuette elle avait mis une auréole de lumière et entrelacé des marguerites et des roses blanches. La sainte Vierge ainsi illuminée semblait nous sourire.

Le mois de saint Joseph finit demain. Nous ne réciterons plus de litanies en public, mais nous continuerons à prier ce grand saint en notre particulier. Nous lui demanderons de protéger notre cher Canada, de lui donner des jours glorieux et prospères.

Je demeure votre petite-fille très fidèle.

Simonne BOCKSTEAL,
Grade VIII, 13 ans.

Académie Saint-Joseph,
Saint-Boniface,
le 21 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Il me fait plaisir de vous écrire encore une fois. J'ai eu huit ans le vingt-six février. J'ai reçu de jolis cadeaux et maman m'a fait un beau gâteau de fête. J'étais bien contente.

Mon petit frère est beaucoup plus jeune que moi, nous avons 5 ans de différence. Il est bien fin. Quand j'arrive de l'école il vient m'embrasser, tant il est content de me voir, et nous jouons ensemble. Il a beaucoup de joujoux. Mais c'est son automobile qu'il aime le mieux. Il promène ses petits animaux dedans.

Je vous aime, chère Mère-Grand.

Votre petite amie,
Marcelle SENEZ.

Ile-des-Chênes,
le 6 avril 1933.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. Peut-être n'avez-vous pas pensé que c'est le plus gros sacrifice que je me suis imposé pendant le Carême... Moi qui aime tant à causer avec bonne Mère-Grand!

Le 30 mars nous avons reçu par télégramme la triste nouvelle que le bon Dieu venait de nous enlever mon oncle Hervé Trudeau, de Montréal, mort accidentellement. Cela nous causa beaucoup de chagrin. J'espère que le bon Jésus l'a accueilli dans son beau Ciel. Je demande une prière à tous mes petits amis du "Coin" pour Lui.

Et quand viendra mon tour, chère Mère-Grand, que je sois bien résignée à mourir!

Quelle joie j'éprouve chaque semaine à lire votre affectueux Coin, vos si belles histoires qui me font passer de bons moments à les raconter à mes petits frères et soeurs.

Je m'intéresse aussi à votre courrier d'oiseaux. J'ai vu cette semaine les Goglus, et un autre oiseau bien différent. Je vais vous en donner la description. Il est assez gros, puis d'un beau gris pâle, il a le dessous du ventre blanc. Le bout des ailes et quelques plumes de la queue blancs. Il montre un beau petit collier blanc. Son bec est fait comme celui des petits moineaux. Nous avons vu aussi les Rouges-Gorges bleus.

Si vous voyiez comme c'est charmant, chère Mère-Grand, le matin; ils nous réveillent par leurs jolis chants.

Votre petite amie,
Rolande TRUDEAU.

Saint-Pierre-Jolys, Man.
le 5 février 1933.

Il y a longtemps que je n'ai pas causé avec vous, Mère-Grand, n'est-ce pas?

Je suis une petite fille de onze ans, dans le grade VI cette année. J'aime bien aller à l'école. Cette semaine nous avons eu des concours. J'ai bien hâte de voir le résultat.

Je suis certaine, chère Mère-Grand, que vous allez être fière de connaitre ma famille. Nous sommes douze enfants, cinq garçons et sept filles. L'ainée de mes soeurs est entrée au Couvent des Soeurs de la Charité l'été dernier. Une autre enseigne. Un de mes frères va au Collège. Les autres restent à la maison pour aider à papa sur la ferme. J'ai un petit frère et une petite soeur qui viennent à l'école avec moi.

J'ai fait beaucoup de sacrifices pendant le Carême. Ainsi, le jour de Pâques, la joie sera plus grande, car j'aurai un beau bouquet à offrir à Notre-Seigneur.

Je vais terminer en vous embrassant bien fort, chère Mère-Grand.

Alice MASSICOTTE.

A la campagne

Une jeune citadine en promenade avec son mari s'arrête devant un champ bordé d'arbres où pait un troupeau.

— Quelle belle nature! s'écrie-t-elle. Quels jolis moutons! Que la campagne a de charmes!

Un petit garçon. — C'est pas des charmes, Madame, c'est des peupliers.

* * *

Exclu du programme

Toto à son papa. — Mes camarades et moi, on a décidé de ne plus apprendre l'histoire de Charlemagne.

— Ah! et pourquoi cela?

— Pense donc, papa, c'est lui qui a inventé les écoles!

* * *

Une preuve

— Baptiste, as-tu acheté des allumettes?

— Oui, papa.

— Sont-elles bonnes?

— Très bonnes, je les ai toutes essayées.

* * *

Le professeur. — Est-ce que les étoiles sont habitées?

Paul. — Mais oui, monsieur, puisqu'il y a de la lumière...

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Le 4 avril, les membres du club de couture offraient au public de St-Pierre leur séance de clôture. Comme l'an dernier, la salle fut comble.

Au-delà de cent morceaux de linge sous forme de robes, tabliers, habits, etc., etc., couvraient les murs et démontraient les résultats du cours et l'habileté des dames dans la confection d'habillements.

Le programme fut intéressant et instructif. Il y eut d'abord le rapport de la présidente Mme Lucien Hébert et ensuite celui de la secrétaire, Mlle Antoinette Carrière. Les deux rapports donnaient un résumé des activités des différents groupes et insistaient sur la nécessité d'une conférencière française. Voici les numéros du programme:

Parade de mode, par le groupe 5

La finition des coutures, groupe 3

Chanson sur la couture par le groupe 3

L'ABC de la couture, groupe 1

L'adaptation du patron, par le groupe 9

Allocution par Mme E. Ames, conférencière.

Allocution par M. le curé Sabourin. M. le curé sut par quelques remarques appropriées et avec l'ardeur patriotique que nous lui connaissons, démontrer la nécessité d'avoir des cours en français, par des personnes de langue française, et il approuva les remarques faites à ce sujet par la présidente et la secrétaire.

Retraite

Jeudi le 6 avril, a commencé la retraite pour hommes et jeunes gens prêchée par le R. P. Denys Jubinville. Vu le mauvais état des chemins, l'on prévoyait que l'assistance ne serait pas bien nombreuse, mais l'on fut agréablement surpris, car du premier exercice jusqu'au dernier, les paroissiens de S.-Pierre ont su montrer à leur dévoué curé et au bon missionnaire qu'ils sont capables de braver les mauvais chemins quand il s'agit de s'occuper de leurs affaires spirituelles. Bravo, surtout paroissiens éloignés de l'église; vous avez édifié par votre assistance, les personnes qui ont l'avantage de demeurer près de la maison de Dieu et nous vous présentons nos félicitations. Avant de terminer, un gros merci à M. le curé d'avoir bien voulu nous procurer l'occasion de nous recueillir pendant quelques jours. Merci au bon missionnaire prédicateur pour le dévouement qu'il a apporté à nous donner les enseignements divins et nous tâcherons de mettre en pratique ses bons conseils.

Comme clôture de retraite, nous avons eu une réception de la Ligue du Sacré-Coeur. Une trentaine de candidats sont venus s'enrôler sous la bannière du divin Coeur, ce qui augmentera le chiffre de nos membres à environ trois cents. Félicitations aux nouveaux enrôlés. La consécration au Sacré-Coeur fut lue par un des nouveaux membres au nom de tous. Après la cérémonie, M. le curé, en termes très choisis, remercie le bon Père prédicateur pour tout le bien qu'il a fait dans sa paroisse et félicite les nouveaux ligueurs de s'être enrôlés sous la bannière du Sacré-Coeur, et aussi tous les paroissiens pour avoir assisté à la retraite avec une assiduité aussi remarquable.

BRUXELLES

Notre cher curé nous quittait la semaine dernière pour l'hôpital; nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement et retour parmi nous.

Rév. Soeur Marie (Ursuline), du couvent de Notre-Dame de Grâce, New-York, est de passage au couvent de Bruxelles; elle était accompagnée de Mlle Y. Doyon, qui revient dans sa famille.

Mme L. Nerinckx nous est revenue d'un court séjour à St-Boniface.

M. Gérard Faille nous a quittés pour aller demeurer chez sa soeur à Turiff, Ont.

Mlles Y. Campeau, M. Van de Stune, M. De Steur, passent leurs vacances de Pâques à Winnipeg.

M. et Mme Geo. Godard ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon.

SAINT-NORBERT

Ecole des garçons—Mois de mars

Grade XII
Excellence: Leonard Wilson
Diligence: Georges Trottier
Honneurs: Leonard Wilson

Grade XI
Excellence: Joseph Moreau
Diligence: Denis McGrath
Honneurs: Joseph Moreau

Grade X
Excellence: Donald Stephen
Diligence: Lucien Charette
Honneurs: Adonaï Lamoureux

Grade IX
Excellence: Henri Trottier
Diligence: Clément Benjamin
Honneurs: Kenneth McGrath

Grade VIII
Excellence: Léopold Verreault
Diligence: Joseph Verschoore
Honneurs: Albert Reitmeier

Grade VII
Excellence: Léon Trottier
Diligence: Peter Frankowski
Honneurs: Jules Leclaire

Grade VI
Excellence: Gaston Lamoureux
Diligence: Philippe Lord
Honneurs: John Lasakowski.

Grade V
Excellence: Stanley Jendryrowich
Diligence: Bruno Cormier
Honneurs: Alexandre Chahley

Grade IV
Excellence: Raymond Vilbrun
Diligence: Félix Cloutier
Honneurs: Léon Gousseau

Grade III
Excellence: Denis Trottier et Emile Landry, (ex-aequo).
Diligence: Josaphat Lemire
Honneurs: Rodolphe Dufort

Grade II
Excellence: Ange-Albert Cormier
Diligence: Albert Brossard
Honneurs: Gaëtan Cormier

Grade I (A)
Excellence: Roland Véry
Diligence: Jean-Paul Lemire
Honneurs: Claude Lamoureux

Grade I (B)
Excellence: Arthur Zaste
Diligence: Philippe Dorge
Honneurs: Eddy Reitmier.

NOTES AGRICOLES

La floréole des prés, mieux connue sous le nom de "Mil" par nos cultivateurs, porte en anglais le nom de "Timothy" parce qu'elle a été importée dans le Maryland en 1720 par Timothy Hanson.

Les meilleures variétés de céleri pour la culture comme primeurs sont les Golden Plume, Golden Self-Blanching (Doré auto-blanchisseur), et Early Blanching (Tôt blanchi).

La fabrication du vinaigre, du cidre, des cornichons et des sauces, et des conserves et confitures de fruits et de légumes, sont deux grandes industries canadiennes qui dépendent pour leur prospérité des arboriculteurs et des maraîchers canadiens.

En standardisant et en classant par catégories les produits agricoles canadiens les plus importants, le Ministère fédéral de l'Agriculture a grandement aidé à ouvrir des débouchés d'exportation à notre pays.

C'est au Canada que se trouve actuellement la plus grande minoterie de l'Empire britannique.

L'agriculture exerce une influence si grande sur la vie canadienne que toutes les initiatives nationales se ressentent de la prospérité ou de l'adversité du cultivateur.

Les maladies animales virulentes qui affectent les bestiaux européens n'ont jamais réussi à s'introduire au Canada. Le Ministère fédéral de l'Agriculture est le chien de garde du Canada.

La vallée d'Annapolis en Nouvelle-Ecosse, la péninsule de Niagara en Ontario, et le district d'Okanagan en Colombie-Britannique, sont trois centres de production de fruits réputés dans le monde entier.

Les progrès de l'agriculture canadienne se mesurent non seulement par l'expansion des superficies en culture et l'augmentation des troupeaux, mais aussi par la production plus soignée des denrées de haute qualité et par le contrôle assidu du triage et du classement, afin de satisfaire aux conditions des marchés domestiques et d'exportation.

Les gauchers sont-ils normaux?

Bien des gens, y compris certains psychologues, ont cru pendant longtemps que le fait de se servir de préférence de la main gauche indiquait chez une personne une constitution physique et mentale assez anormale et que si les enfants devenaient gauchers, la faute en incombait généralement à l'ignorance ou à la négligence des parents.

Le directeur d'un grand hôpital européen, médecin et psychiâtre distingué, considère cette théorie comme absolument dénuée de sens commun.

Ayant étudié de près ce phénomène, il conclut que les personnes gauchères sont nées parfaitement normales. Et, ce qui est encore plus important, il déclare qu'il est fort maladroit d'essayer de changer les habitudes des enfants gauchers et de les obliger à se servir de leur main droite, cette dernière étant de toute évidence, beaucoup moins habile que leur main gauche, un fait dont les gauchers sont les premiers à s'apercevoir.

De longues recherches et de nombreuses expériences lui ont prouvé, affirme-t-il, au cours d'une récente réunion de psychiâtres, que chaque fois que l'on essaie de contrecarrer la nature, on ne réussit qu'à développer chez le sujet des désordres tels que la maladresse, la timidité ou l'irritabilité, pour ne citer que les moins graves.

Nous avons donc de bonnes raisons de croire que le système nerveux des enfants gauchers, tout en étant plus développé du côté gauche et plus sensible, ne présente rien d'anormal. Neuf fois sur dix, les gauchers voient mieux de l'oeil gauche, entendent mieux de l'oreille droite, mais ces différences ne constituent pas une véritable anomalie, car elles se retrouvent aussi chez beaucoup de personnes non gauchères.

Il semble donc préférable de ne pas tenter la rééducation des personnes gauchères, mais de les laisser telles que la nature les a créées.

Le savant ajoute qu'il n'y a aucune raison plausible pour insister sur le fait d'utiliser exclusivement la main droite, d'autant que la plupart des gauchers se servent des deux mains, sans que l'on ait rien fait pour les influencer.

POUR RIRE

Revanche

Un Américain, qui vient d'arriver à Paris, hèle un taxi et ordonne au mécanicien de lui montrer les principaux monuments de la capitale. La voiture arrive devant l'Arc de Triomphe.

— Qu'est-ce que c'est que ça? questionne notre hôte.

— C'est l'Arc de Triomphe.

— Combien a-t-il fallu de temps pour le construire?

— Trente ans.

— En Amérique, cet arc aurait été érigé en deux ans, remarque l'Américain d'un ton péremptoire.

Quelques instants après, l'auto passe devant la tour Eiffel.

— C'est la fameuse tour Eiffel?

— Oui, confirme le mécanicien.

— Combien de temps a-t-il fallu pour la construire?

— Plusieurs années.

— En Amérique, quelques mois auraient suffi.

Mais, comme la voiture parvenait devant Notre-Dame:

— Qu'est-ce que c'est que cette église? questionne le visiteur.

— Je ne sais pas, répond le chauffeur.

— Comment, vous ne savez pas.

— Non, elle n'était pas là hier... Ils ont dû la construire pendant la nuit.

* * *

Expérimentation

Le directeur du central téléphonique (il est réveillé à trois heures du matin, en hiver, par une sonnerie persistante, et, tout grelottant, a décroché l'appareil). — Allo, allo! Qu'est-ce qu'il y a? Que me veut-on?

Une voix. — C'est un abonné, monsieur.

Le directeur du central téléphonique. — Alors?

La voix. — Alors, il voudrait connaître vos impressions quand on vous réveille ainsi en vous passant un faux numéro...

* * *

Un honnête enfant

Si tu trouvais un billet d'un dollar, le garderais-tu?

— Non!

— C'est bien. Qu'en ferais-tu?

— J'achèterais des bonbons avec!

Les bons ménages

Voilà trente-cinq jours exactement que je n'avais pas eu de scène avec ma femme...

— A la bonne heure!

— Oui, mais... elle vient de revenir de chez sa mère où elle était depuis cinq semaines.

Pins interdits

Les pins à cinq feuilles, de quelque pays qu'ils viennent, et certains pins à deux feuilles venant de l'Europe, ont été inscrits par le Ministère fédéral de l'Agriculture sur la liste des produits dont l'entrée est interdite au Canada. Cette mesure a pour but de prévenir l'entrée au pays de la rouille vésiculeuse du pin blanc et de certains insectes nuisibles.

LE MARCHE

18 AVRIL, 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.25
Moyens	$3.00—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.[illegible]5
Très pesants	$3.50
Légers et maigres	$3.50—$4.00
Truies No 1	$3.50
Truies No. 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$3.00
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$6.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.50—$2.[illegible]5
Ordinaires	$1.00—$1.50
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$0.26

Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.11
Premiers	0.09
Seconds	0.07
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$1.10
Au détail	$1.25
Oignons—	
Par 100 livres	$1.25
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.20
2 sacs de 99 livres	$2.27½
4 sacs de 24 livres	$2.42½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin—	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 17 avril 1933

GRAINS	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14	Samedi 15	Lundi 17
Blé No 1 Nord	52¼	51⅝	52¼		52½	52⅛
2 Nord	50⅜	49⅞	50⅜		50⅝	50¼
3 Nord	49⅛	48⅜	49⅜		49⅞	49⅛
Avoine 2 CW	24⅝	24⅛	24⅜		24¼	23⅞
3 CW	21⅞	21⅝	22⅛		21⅞	21¾
Orge 3 CW	31⅛	30⅝	30⅝		30½	30⅝
4 CW	28⅝	27⅞	28⅛		27⅞	27¾
Lin 1 NW	82⅝	82	83⅝		83⅜	82⅞
2 CW	78⅝	78	79⅝		79⅝	78⅞
Seigle 2 CW	37⅝	36⅞	37⅜		38¼	37½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	52⅛	51⅞	52⅛		52⅜	52⅝
Avoine 2 CW	24⅝	24⅜	25⅜		24½	24¼
Orge 3 CW	31⅜	30⅝	30⅞		30⅜	30⅝
Lin 1 NW	82¾	82¼	83⅞		83⅝	82¼
Seigle 2 CW	37⅝	37⅛	37⅝		38⅛	37⅝
Options						
Blé Mai	52⅞	52¼	52¾		53	52⅝
Juillet	54	53⅜	53⅞		54⅜	53⅞
Octobre	55¾	55¼	55⅝		56⅛	55⅝
Avoine Mai	24⅞	24⅜	24⅞		24⅝	24¼
Juillet	25	24⅝	24⅜		24½	24⅜
Octobre	24⅞	24⅝	24⅜		24½	24¼
Orge Mai	31⅝	30⅞	31⅛		30⅞	30⅝
Juillet	32¼	31⅝	32		31⅜	31⅜
Octobre	32⅜	32¼	32⅛		32½	32⅝
Lin Mai	83¼	82⅝	84¼		84½	83⅝
Juillet	84¼	83⅜	85⅛		85⅝	84⅝
Octobre	86⅜	86⅜	87⅝		88	87⅝
Seigle Mai	36	37⅝	37⅞		38⅝	37⅞
Juillet	38⅜	38⅛	38⅛		39⅜	38⅜
Octobre	40⅝	39⅞	40⅜		41½	40½

GRATIS

Semences de Fleurs et Légumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans ($4.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4 et, en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.



No 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers Globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Gemme canadienne (50 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).
CONCOMBRES hâtifs. Gros paquet suffisant pour 100 plantes. Toute famille devrait avoir des concombres à trancher et à mariner.
OIGNONS blancs. Gros paquet suffisant pour 20 pieds. Font des cornichons délicieux.

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
PETUNIAS, hybrides de choix.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES, mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

No 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 300 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquet). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable Marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 300 pieds.

No 4—COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $ ________ pour abonnement de ________ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ________

Nom ________

Adresse ________

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

Feuilleton de la LIBERTE, No. 4

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Eugénie cessa de manger. Son coeur se serra comme le coeur se serre quand, pour la première fois, la compassion, excitée par le malheur de celui qu'elle aime, s'épanche dans le corps entier d'une femme. La jeune fille pleura.

— Tu ne connais pas ton oncle, pourquoi pleures-tu? lui dit son père en lui lançant un de ces regards de tigre affamé qu'il jetait sans doute à ses tas d'or.

— Mais, monsieur, dit la servante, qui ne se sentirait pas de pitié pour ce pauvre jeune homme, qui dort comme un sabot sans savoir son sort.

— Je ne te parle pas, Nanon! tiens ta langue.

Eugénie apprit en ce moment que la femme qui aime doit toujours dissimuler ses sentiments. Elle ne répondit pas.

— Jusqu'à mon retour, vous ne lui parlerez de rien, j'espère, Madame Grandet, dit le vieillard en continuant. Je suis obligé d'aller faire aligner le fossé de mes prés sur la route. Je serai revenu à midi pour le second déjeuner, et je causerai avec mon neveu de ses affaires. — Quant à toi, Mademoiselle Eugénie, si c'est pour ce mirliflore que tu pleures, assez comme cela, mon enfant. Il partira dare dare pour les grandes Indes. Tu ne le verras plus...

Le père prit ses gants au bord de son chapeau, les mit avec son calme habituel, les assujettit en s'emmortaisant les doigts les uns contre les autres, et sortit.

— Ah! maman, j'étouffe! s'écria Eugénie quand elle fut seule avec sa mère. Je n'ai jamais souffert ainsi.

Madame Grandet, voyant sa fille pâlir, ouvrit la croisée et lui fit respirer le grand air.

— Je suis mieux, dit Eugénie après un moment.

Cette émotion nerveuse chez une nature jusqu'alors en apparence calme et froide réagit sur Madame Grandet, qui regarda sa fille avec cette intuition dont sont douées les mères pour l'objet de leur tendresse, et devina tout. Mais, à la vérité, la vie des célèbres soeurs hongroises, attachées l'une à l'autre par une erreur de la nature, n'avait pas été plus intime que ne l'était celle d'Eugénie et de sa mère, toujours ensemble dans cette embrasure de croisée, ensemble à l'église, et dormant ensemble dans le même air.

— Ma pauvre enfant! dit Madame Grandet en prenant la tête d'Eugénie pour l'appuyer contre son sein.

A ces mots la jeune fille releva la tête, interrogea sa mère par un regard, et scruta les secrètes pensées, et lui dit:

— Pourquoi l'envoyer aux Indes? si est malheureux, ne doit-il pas rester ici? n'est-il pas notre plus proche parent?

— Oui, mon enfant, ce serait bien naturel; mais ton père a ses raisons, nous devons les respecter.

La mère et la fille s'assirent en silence, l'une sur la chaise à patins, l'autre sur son petit fauteuil; et, toutes deux, elles reprirent leur ouvrage. Oppressée de reconnaissance pour l'admirable entente de coeur que lui avait témoignée sa mère, Eugénie lui baisa la main en disant:

— Comme tu es bonne, ma chère maman!

Ces paroles firent rayonner le vieux visage maternel, flétri par de longues douleurs.

— Le trouves-tu bien? demanda Eugénie.

Madame Grandet ne répondit que par un sourire; puis, après un moment de silence, elle dit à voix basse:

— L'aimes-tu donc déjà? Ce serait mal.

— Mal, reprit Eugénie, pourquoi? Il te plaît, il plaît à Nanon, pourquoi ne me plairait-il pas? Tiens, maman, mettons la table pour son déjeuner.

Elle jeta son ouvrage, la mère en fit autant en lui disant:

— Tu es folle!

Mais elle se plut à justifier la folie de sa fille en la partageant.

Eugénie appela Nanon.

— Quoi que vous voulez, mam'zelle?

— Nanon, tu auras bien de la crème pour midi?

— Ah! pour midi, oui, répondit la vieille servante.

— Eh! bien, donne-lui du café bien fort, j'ai entendu dire à M. des Grassins que le café se faisait bien fort à Paris. Mets-en beaucoup.

— Et où voulez-vous que j'en prenne?

— Achètes-en.

— Et si monsieur me rencontre.

— Il est à ses prés.

— Je cours. Mais M. Fessard m'a déjà demandé si les trois mages étaient chez nous, en me donnant de la bougie. Toute la ville va savoir nos déportements.

— Si ton père s'aperçoit de quelque chose, dit Mme Grandet, il est capable de nous battre.

— Eh! bien, il nous battra, nous recevrons ses coups à genoux.

Madame Grandet leva les yeux au ciel pour toute réponse. Nanon prit sa coiffe et sortit. Eugénie donna du linge blanc, elle alla chercher quelques-unes des grappes de raisin qu'elle s'était amusée à étendre sur des cordes dans le grenier; elle marcha légèrement le long du corridor pour ne point éveiller son cousin, et ne put s'empêcher d'écouter à sa porte la respiration qui s'échappait en temps égaux de ses lèvres.

— Le malheur veille pendant qu'il dort, se dit-elle.

Elle prit les plus vertes feuilles de la vigne, arrangea son raisin aussi coquettement que l'aurait pu dresser un vieux chef d'office, et l'apporta triomphalement sur la table. Elle fit main basse, dans la cuisine, sur les poires comptées par son père, et les disposa en pyramide parmi les feuilles. Elle allait, venait, trottait, sautait. Elle aurait bien voulu mettre à sec toute la maison de son père; mais il avait les clefs de tout. Nanon revint avec des oeufs frais. En voyant les oeufs, Eugénie eut envie de lui sauter au cou.

— Le fermier de la Lande en avait dans son panier, je les ai demandés, et il me les a donnés pour m'être agréable, le mignon.

Après deux heures de soins, pendant lesquelles Eugénie quitta vingt fois son ouvrage pour aller voir bouillir le café, pour aller écouter le bruit que faisait son cousin en se levant, elle réussit à préparer un déjeuner très simple, peu coûteux, mais qui dérogeait terriblement aux habitudes invétérées de la maison. Le déjeuner de midi s'y faisait debout. Chacun prenait un peu de pain, un fruit ou du beurre, et un verre de vin. En voyant la table placée auprès du feu, l'un des fauteuils mis devant le couvert de son cousin, en voyant les deux assiettées de fruits, le coquetier, la bouteille de vin blanc, le pain, et le sucre amoncelé dans une soucoupe, Eugénie trembla de tous ses membres en songeant seulement aux regards que lui lancerait son père, s'il venait à rentrer en ce moment. Aussi regardait-elle souvent la pendule, afin de calculer si son cousin pourrait déjeuner avant le retour du bonhomme.

— Sois tranquille, Eugénie; si ton père vient, je prendrai tout sur moi, dit Madame Grandet.

Eugénie ne put retenir une larme.

— Oh! ma bonne mère, s'écria-t-elle, je ne t'ai pas assez aimée!

Charles après avoir fait mille tours dans sa chambre en chantonnant, descendit enfin. Heureusement, il n'était encore que onze heures. Le Parisien! il avait mis autant de coquetterie à sa toilette que s'il se fût trouvé au château de la noble dame qui voyageait en Ecosse. Il entra de cet air affable et riant qui sied si bien à la jeunesse, et qui causa une joie triste à Eugénie. Il avait pris en plaisanterie le désastre de ses châteaux en Anjou, et aborda sa tante fort gaiement.

— Avez-vous bien passé la nuit, ma chère tante? Et vous, ma cousine?

— Bien, monsieur; mais vous? dit Madame Grandet.

— Moi, parfaitement.

— Vous devez avoir faim, mon cousin, dit Eugénie; mettez-vous à table.

— Mais je ne déjeune jamais avant midi, le moment où je me lève. Cependant, j'ai si mal vécu en route, que je me laisserai faire. D'ailleurs...

Il tira la plus délicieuse montre plate que Bréguet ait faite.

— Tiens, mais il est onze heures, j'ai été matinal.

— Matinal?... dit Madame Grandet.

— Oui, mais je voulais ranger mes affaires. Eh! bien, je mangerais volontiers quelque chose, un rien, une volaille, un perdreau.

— Sainte Vierge! cria Nanon en entendant ces paroles.

— Un perdreau, se disait Eugénie,

---

qui aurait voulu payer un perdreau de tout son pécule.

— Venez vous asseoir, lui dit sa tante.

Le dandy se laissa tomber sur le fauteuil comme une jolie femme qui se pose sur un divan. Eugénie et sa mère prirent des chaises et se mirent près de lui devant le feu.

— Vous vivez toujours ici? leur dit Charles en trouvant la salle encore plus laide au jour qu'elle ne l'était aux lumières.

— Toujours, répondit Eugénie en le regardant, excepté pendant les vendanges. Nous allons alors aider Nanon, et logeons tous à l'abbaye de Noyers.

— Vous ne vous promenez jamais?

— Quelquefois le dimanche, après vêpres, quand il fait beau, dit Madame Grandet, nous allons sur le pont, ou voir les foins quand on les fauche.

— Avez-vous un théâtre?

— Aller au spectacle! s'écria Madame Grandet, voir des comédiens! Mais, monsieur, ne savez-vous pas que c'est un péché mortel?

— Tenez, mon cher monsieur, dit Nanon en apportant les oeufs, nous vous donnerons les poulets à la coque.

— Oh! des oeufs frais, dit Charles, qui, semblable aux gens habitués au luxe, ne pensait déjà plus à son perdreau. Mais c'est délicieux! Si vous aviez du beurre, hein, ma chère enfant?

— Ah! du beurre! Vous n'aurez donc pas de galette? dit la servante.

— Mais donne du beurre, Nanon! s'écria Eugénie.

La jeune fille examinait son cousin coupant ses mouillettes et y prenait plaisir, autant que la plus sensible grisette de Paris en prend à voir jouer un mélodrame où triomphe l'innocence. Il est vrai que Charles, élevé par une mère gracieuse, perfectionné par une femme à la mode, avait des mouvements coquets, élégants, menus, comme le sont ceux d'une petite-maîtresse. La compatissance et la tendresse d'une jeune fille possèdent une influence vraiment magnétique. Aussi Charles, en se voyant l'objet des attentions de sa cousine et de sa tante, ne put-il se soustraire à l'influence des sentiments qui se dirigeaient vers lui en l'inondant, pour ainsi dire. Il jeta sur Eugénie un de ces regards brillants de bonté, de caresses, un regard qui semblait sourire. Il s'aperçut, en contemplant Eugénie, de l'exquise harmonie des traits de ce pur visage, de son innocente attitude, de la clarté magique de ses yeux, où scintillaient de jeunes pensées d'amour, et où le désir ignorait la volupté.

— Ma foi, ma chère cousine, si vous étiez en grande loge et en grande toilette à l'Opéra, je vous garantis que ma tante aurait bien raison, vous y feriez faire bien des péchés d'envie aux hommes et de jalousie aux femmes.

Ce compliment étreignit le coeur d'Eugénie et le fit palpiter de joie, quoiqu'elle n'y comprît rien.

— Oh! mon cousin, vous voulez vous moquer d'une pauvre petite provinciale.

— Si vous me connaissiez, ma cousine, vous sauriez que j'abhorre la raillerie: elle flétrit le coeur, froisse tous les sentiments...

Et il goba fort agréablement sa mouillette beurrée.

— Non, je n'ai probablement pas assez d'esprit pour me moquer des autres, et ce défaut me fait beaucoup de tort. A Paris, on trouve moyen de vous assassiner un homme en disant: "Il a bon coeur". Cette phrase veut dire: "Le pauvre garçon est bête comme un rhinocéros". Mais, comme je suis riche, et connu pour abattre une poupée du premier coup à trente pas avec toute espèce de pistolet, et en plein champ, la raillerie me respecte.

— Ce que vous dites, mon neveu, annonce un bon coeur.

— Vous avez une bien jolie bague, dit Eugénie; est-ce mal de vous demander à la voir?

Charles tendit la main en défaisant son anneau, et Eugénie rougit en effleurant du bout de ses doigts les ongles roses de son cousin.

— Voyez, ma mère, le beau travail.

— Oh! il y a gros d'or, dit Nanon en apportant le café.

— Qu'est-ce que cela? demanda Charles en riant.

Et il montrait un pot oblong, en terre brune, verni, faïencé à l'intérieur, bordé d'une frange de cendre, et au fond duquel tombait le café en

— C'est du café bouilli, dit Nanon.

— Ah! ma chère tante, je laisserai du moins quelque trace bienfaisante de mon passage ici. Vous êtes bien arriérés. Je vous apprendrai à faire de bon café dans une cafetière à la Chaptal.

Et il tenta d'expliquer le système de la cafetière à la Chaptal.

— Ah! ben, s'il y a tant d'affaires que ça, dit Nanon, il faudrait ben y passer sa vie. Jamais je ne ferai de café comme ça. Ah! ben oui! Et qui est-ce qui ferait de l'herbe pour notre vache pendant que je ferais le café?

— C'est moi qui le ferai, dit Eugénie.

— Enfant! dit Madame Grandet en regardant sa fille.

A ce mot, qui rappelait le chagrin près de fondre sur ce malheureux jeune homme, les trois femmes se turent et le contemplèrent d'un air de commisération qui le frappa.

— Qu'avez-vous donc, ma cousine?

— Chut! dit Madame Grandet à revenant à la surface du liquide bouillant.

Eugénie, qui allait répondre. Tu sais, ma fille, que ton père s'est chargé de parler à monsieur...

— Dites Charles, dit le jeune Grandet.

— Ah! vous vous nommez Charles? C'est un beau nom, s'écria Eugénie.

Les malheurs pressentis arrivent presque toujours. Là, Nanon, Madame Grandet et Eugénie, qui ne pensaient pas sans frissonner au retour du vieux tonnelier, entendirent un coup de marteau dont le retentissement leur était bien connu.

— Voilà papa! dit Eugénie.

Elle ôta la soucoupe au sucre en en laissant quelques morceaux sur la nappe. Nanon emporta l'assiette aux oeufs. Madame Grandet se dressa comme une biche effrayée. Ce fut une peur panique, de laquelle Charles s'étonna sans pouvoir se l'expliquer.

— Eh! bien, qu'avez-vous donc? leur demanda-t-il.

— Mais voilà mon père, dit Eugénie.

— Eh bien?...

M. Grandet entra, jeta son regard clair sur la table, sur Charles, il vit tout.

— Ah! ah! vous avez fait fête à votre neveu, c'est bien, très bien, c'est fort bien! dit-il sans bégayer. Quand le chat court sur les toits, les souris dansent sur les planchers

— Fête?... se dit Charles, incapable de soupçonner le régime et les moeurs de cette maison.

— Donne-moi mon verre, Nanon, dit le bonhomme.

Eugénie apporta le verre. Grandet tira de son gousset un couteau de corne à grosse lame, coupa une tartine, prit un peu de beurre, l'étendit soigneusement, et se mit à manger debout. En ce moment, Charles sucrait son café. Le père Grandet aperçut les morceaux de sucre, examina sa femme, qui pâlit et fit trois pas; il se pencha vers l'oreille de la pauvre vieille et lui dit:

— Où donc avez-vous pris tout ce sucre?

— Nanon est allée en chercher chez Fessard, il n'y en avait pas.

Il est impossible de se figurer l'intérêt profond que cette scène muette offrait à ces trois femmes: Nanon avait quitté sa cuisine et regardait dans la salle pour voir comment les choses s'y passaient. Charles, ayant goûté son café, le trouva trop amer et chercha le sucre que Grandet avait déjà serré.

— Que voulez-vous, mon neveu? lui dit le bonhomme.

— Le sucre.

— Mettez du lait, répondit le maître de la maison, votre café s'adoucira.

Eugénie reprit la soucoupe au sucre que Grandet avait déjà serrée, et la mit sur la table en contemplant son père d'un air calme.

— Tu ne manges pas, ma femme?

La pauvre ilote s'avança, coupa piteusement un morceau de pain et prit une poire. Eugénie offrit audacieusement à son père du raisin, en lui disant:

— Goûte donc à ma conserve, papa!

— Mon cousin, vous en mangerez, n'est-ce pas? Je suis allée chercher ces jolies grappes-là pour vous.

— Oh! si on ne les arrête, elles mettront Saumur au pillage pour vous, mon neveu. Quand vous aurez fini, nous irons ensemble dans le jardin, j'ai à vous dire des choses qui ne sont pas sucrées.

Eugénie et sa mère lancèrent un regard sur Charles, à l'expression duquel le jeune homme ne put se tromper.

— Qu'est-ce que ces mots signifient, mon oncle? Depuis la mort de ma pauvre mère... (à ces deux mots, sa voix mollit), il n'y a pas de malheur possible pour moi...

— Mon neveu, qui peut connaître les afflictions par lesquelles Dieu veut nous éprouver? lui dit sa tante.

— Ta, ta, ta, ta! dit Grandet, voilà les bêtises qui commencent. Je vois avec peine, mon neveu, vos jolies mains blanches.

Il lui montra les espèces d'épaules de mouton que la nature lui avait mises au bout des bras.

— Voilà des mains faites pour ramasser des écus! Vous avez été élevé à mettre vos pieds dans la peau avec laquelle se fabriquent les portefeuilles où nous serrons les billets de commerce. Mauvais! Mauvais!

— Que voulez-vous dire, mon oncle? Je veux être pendu si je comprends un seul mot.

— Venez, dit Grandet.

L'avare fit claquer la lame de son couteau, but le reste de son vin blanc et ouvrit la porte.

— Mon cousin, ayez du courage!

L'accent de la jeune fille avait glacé Charles, qui suivit son terrible parent en proie à de mortelles inquiétudes. Eugénie, sa mère et Nanon vinrent dans la cuisine, excitées par une invincible curiosité à épier les acteurs de la scène qui allait se passer dans le petit jardin humide, où l'oncle marcha d'abord silencieusement avec le neveu. Grandet n'était pas embarrassé pour apprendre à Charles la mort de son père, mais il éprouvait une sorte de compassion en le sachant sans un sou, et il cherchait les formules pour adoucir l'expression de cette cruelle vérité. "Vous avez perdu votre père!" ce n'était rien à dire. Les pères meurent avant les enfants. Mais: "Vous êtes sans aucune espèce de fortune!" tous les malheurs de la terre étaient réunis dans ces paroles. Et le bonhomme de faire, pour la troisième fois, le tour de l'allée du milieu, dont le sable craquait sous les pieds. Dans les grandes circonstances de la vie, notre âme s'attache fortement aux lieux où les plaisirs et les chagrins fondent sur nous. Aussi Charles examinait-il avec une attention particulière les buis de ce petit jardin, les feuilles pâles qui tombaient, les dégradations des murs, les bizarreries des arbres fruitiers, détails pittoresques qui devaient rester gravés dans son souvenir, éternellement mêlés à cette heure suprême, par une mnémotechnie particulière aux passions.

— Il fait bien chaud, bien beau, dit Grandet en respirant une forte partie d'air.

— Oui, mon oncle... Mais pourquoi?...

— Eh! bien, mon garçon, reprit l'oncle, j'ai de mauvaises nouvelles à t'apprendre. Ton père est bien mal...

— Pourquoi suis-je ici? dit Charles. — Nanon, cria-t-il, des chevaux de poste! Je trouverai bien une voiture dans le pays, ajouta-t-il en se tournant vers son oncle, qui demeurait immobile.

— Les chevaux et la voiture sont inutiles, répondit Grandet en regardant Charles, qui resta muet et dont les yeux devinrent fixes. — Oui, mon pauvre garçon, tu devines. Il est mort. Mais ce n'est rien, il y a quelque chose de plus grave, il s'est brûlé la cervelle...

— Mon père?...

— Oui. Mais ce n'est rien. Les journaux glosent de cela comme s'ils en avaient le droit. Tiens, lis.

Grandet, qui avait emprunté le journal de Cruchot, mit le fatal article sous les yeux de Charles. En ce moment, le pauvre jeune homme, encore enfant, encore dans l'âge où les sentiments se produisent avec naïveté, fondit en larmes.

— Allons, bien, se dit Grandet. Ses yeux m'effrayaient. Il pleure, le voilà sauvé. — Ce n'est encore rien, mon pauvre neveu, reprit Grandet à haute voix, sans savoir si Charles l'écoutait, ce n'est rien, tu te consoleras; mais...

— Jamais! jamais! Mon père! mon père!

— Il t'a ruiné, tu es sans argent.

— Qu'est-ce que cela me fait? Où est mon père?... mon père!

Les larmes et les sanglots retentissaient entre ces murailles d'une horrible façon et se répercutaient dans les échos. Les trois femmes, saisies de pitié, pleuraient: les larmes sont aussi contagieuses que peut l'être le rire. Charles, sans écouter son oncle, se sauva dans la cour, trouva l'escalier, monta dans sa chambre et se jeta en travers de son lit en se mettant la face dans les draps pour pleurer à son aise loin de ses parents.

— Il faut laisser passer la première averse, dit Grandet en rentrant dans la salle, où Eugénie et sa mère avaient brusquement repris leurs places, et travaillaient d'une main tremblante après s'être essuyé les yeux. Mais ce jeune homme n'est bon à rien, il s'occupe plus des morts que de l'argent.

Eugénie frissonna en entendant son père s'exprimer ainsi sur la plus sainte des douleurs. Dès ce moment, elle commença à juger son père. Quoique assourdis, les sanglots de Charles retentissaient dans cette sonore maison; et sa plainte profonde, qui semblait sortir de dessous terre, ne cessa que vers le soir, après s'être graduellement affaiblie.

— Pauvre jeune homme! dit Madame Grandet.

Fatale exclamation! Le père Grandet regarda sa femme, Eugénie et le sucrier; il se souvint du déjeuner extraordinaire apprêté pour le parent malheureux, et se posa au milieu de la salle.

— Ah ça! j'espère, dit-il avec son calme habituel, que vous n'allez pas continuer vos prodigalités, Madame Grandet. Je ne vous donne pas mon argent pour embucquer de sucre ce jeune drôle.

— Ma mère n'y est pour rien, dit Eugénie. C'est moi qui...

— Est-ce parce que tu es majeure, reprit Grandet en interrogeant sa fille, que tu voudrais me contrarier? Songe, Eugénie...

— Mon père, le fils de votre frère ne devait pas manquer chez vous de...

— Ta, ta, ta, ta! dit le tonnelier sur quatre tons chromatiques, le fils de mon frère par-ci, mon neveu par-là. Charles ne nous est de rien, il n'a ni sou ni maille; son père a fait faillite; et, quand ce mirliflore aura pleuré son soûl, il décampera d'ici; je ne veux pas qu'il révolutionne ma maison.

— Qu'est-ce que c'est, mon père, que de faire faillite? demanda Eugénie.

— Faire faillite, reprit le père, c'est commettre l'action la plus déshonorante entre toutes celles qui peuvent déshonorer l'homme.

— Ce doit être un bien grand péché, dit Madame Grandet, et notre frère serait condamné.

— Allons, voilà tes litanies, dit-il à sa femme en haussant les épaules. — Faire faillite, reprit-il, est un vol que la loi prend malheureusement sous sa protection. Des gens ont donné leurs denrées à Guillaume Grandet, sur sa réputation d'honneur et de probité; puis il a tout pris, et ne leur laisse que les yeux pour pleurer. Le voleur de grands chemins est préférable au banqueroutier: celui-là vous attaque, vous pouvez vous défendre, il risque sa tête; mais l'autre... Enfin Charles est déshonoré.

Ces mots retentirent dans le coeur de la pauvre fille et y pesèrent de tout leur poids. Probe autant qu'une fleur née au fond d'une forêt est délicate, elle ne connaissait ni les maximes du monde, ni ses raisonnements captieux, ni ses sophismes: elle accepta donc l'atroce explication que son père lui donnait à dessein de la faillite, sans lui faire connaître la distinction qui existe entre une faillite involontaire et une faillite calculée.

— Eh! bien, mon père, vous n'avez donc pu empêcher ce malheur?

— Mon frère ne m'a pas consulté; d'ailleurs, il doit quatre millions.

— Qu'est-ce que c'est donc qu'un million, mon père? demanda-t-elle avec la naïveté d'un enfant qui croit pouvoir trouver promptement ce qu'il désire.

— Un million? dit Grandet. Mais c'est un million de pièces de vingt sous, et il faut cinq pièces de vingt sous pour faire cinq francs.

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écria Eugénie, comment mon oncle avait-il eu à lui quatre millions? Y a-t-il quelque autre personne en France qui puisse avoir autant de millions?

Le père Grandet se caressait le menton, souriait, et sa loupe semblait se dilater.

— Mais que va devenir mon cousin Charles?

— Il va partir pour les grandes Indes, où, selon le voeu de son père, il tâchera de faire fortune.

— Mais a-t-il de l'argent pour aller là?

— Je lui payerai son voyage... jusqu'à... oui, jusqu'à Nantes.

Eugénie sauta au cou de son père.

— Ah! mon père, que vous êtes bon, vous!

Elle l'embrassait de manière à rendre presque honteux Grandet, que sa conscience harcelait un peu.

(A suivre.)

AU SACRE-COEUR

Alleluia!... le Christ est ressuscité, Hosanna!... le Christ est vivant: c'est le jour de Pâques. Toutes les voix s'harmonisent pour chanter un glorieux alleluia.

Après trois jours de pénitence et de recueillement, tous les fidèles s'unissaient au célébrant pour fêter ce jour brillant de gloire et d'immortalité. Nombreuses furent les communions distribuées aux deux premières messes.

A la grand'messe, notre chorale exécutait la jolie messe brève de René Quignard et le Credo de la quatrième messe de Louis de Merlier. Ce chant mélodieux jonit aux belles cérémonies de nos enfants de choeur, l'autel artistiquement décoré par nos religieuses, tout enfin s'harmonisait et le sermon de circonstance par le R. P. curé: Et erit ejus sepulchrum gloriosum — invitait les fidèles à chanter ce cri d'allégresse: Alleluia, le Christ est ressuscité, hosanna! le Christ est vivant.

Comme de coutume, notre reposoir a fait l'admiration des visiteurs du Jeudi Saint. Notre vaillante société St-Jean-Baptiste s'était organisée, et grâce aux jeunes, fit l'adoration nocturne. Disons en passant qu'une soixantaine de membres de l'OJ2C de St-Boniface sont venus rendre visite à notre reposoir. Que le Sacré-Coeur bénisse leur jeune coeur!

A noter

Jeudi matin, le 20 avril, grand'messe solennelle de la Ligue des institutrices de l'Ouest. C'est pour fêter Notre-Dame du Sacré-Coeur, patronne de la Ligue.

Dimanche prochain, aura lieu la grande partie de cartes de Mme J.-B. Lauzon, aidée de Mme Roy. Inutile d'en dire plus long, tout le monde connait le savoir-faire de ces deux organisatrices et chacun promet d'être là de bonne heure afin d'avoir une place. Donc, à dimanche soir!

Le dimanche suivant, le 20 de ce mois, c'est notre chorale qui vous invite. Au programme: Notre-Dame de la Mer. De plus, ce sera le 75e aniversaire de l'apparition de la Ste-Vierge à Lourdes; un orateur parlera des miracles de Lourdes. Achetez dès maintenant vos billets, le prix d'admission est des plus raisonnables.

Le carême fini, les jeunes brûlent d'activité. La ligue de quilles terminée, on ne parle plus que de tennis. A quand les élections? Le comité du tennis vous le dira sous peu

Ligue de quilles

Samedi dernier se terminait la saison de la ligue de quilles. La victoire pour le premier prix restait entre l'équipe Bédard, gagnante de la première série et l'équipe Belair, gagnante de la deuxième série, qui jouèrent la partie finale lundi soir. La victoire resta à l'équipe Bédard pour le premier prix et à l'équipe Belair pour le deuxième prix. Le troisième prix revient à l'équipe Beaudry. Nos félicitations aux heureux gagnants.

Position des équipes

	G.	P.	Moy.
Belair	23	13	782
Baudry	21	18	768
Sala	21	18	767
Delorme	17	19	762
Léveillé	15	21	742
Poitras	12	18	766
Bédard	11	19	718

Moyenne individuelle

Demoiselles		Messieurs	
H. Leger	176	D. Belair	202
V. Couture	173	H. Sala	201
Y. Sala	161	G. Bédard	192
Haute partie			
A. Pambrun	294	D. Belair	349
Hautes trois parties			
A. Pambrun	637	D. Belair	777

Le comité tient à remercier les membres de la ligue pour leur assiduité et les féliciter du progrès qu'ils ont faits durant la saison 1932-33.

A l'école

Nos écoliers ont commencé leur dernier trimestre de l'année scolaire. Ils se préparent pour le concours de français organisé par l'Association d'Education. Etudiez bien, chers enfants, et plus tard vous ne le regretterez pas. L'avenir est à vous.

Tableau d'honneur

Grade IX
Thérèse Rhéaume
Françoise Belair
Grade VIII
Germaine Rousseau
Marguerite Antoine
Grade VII
Yolande Bourbonnais
Louise Brisson
Grade VI
Violette d'Appollonia
Irène Fauchère
Grade V
Eva Chrisp
Jeanne d'Arc Joyal
Grade IV
Maria Carignan
Lorenzo Paquin
Garde III
Bernadette Gosselin
Marcel Lafleur
Grade II
Huguette Laflèche
Henri Durand
Grade I
Eileen Sturtridge
Jeanne Roy
Cours préparatoire
Esther Desautels
Thomas Pelletier
Honneur à la chorale
Fernande Paquin, Hélène Morin, Thérèse Rhéaume, Elsie Veadegem, Annette Poirier, Marguerite Antoine, Alberte Blanchard, Jeannette Morin, Jeanne Joyal Laura Decock, Berthe Chalbert

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE ou à louer dans paroisse Canadienne-Française, ferme de 60 acres, 1 mille ¼ de l'église; bâtie, moitié culture. Vendra ou louera à bonnes conditions. S'adreser à Josaphat Leclaire, St-Adolphe, Man.

A VENDRE — Bungalow moderne, rue Jubilee, Winnipeg; 4 pièces, planchers bois dur, situation idéale. S'adresser à Boîte 100, la "Liberté".

POURQUOI acheter des Anglais vos licences de radio? Fontaine & Compagnie sont licenciés d'Ottawa pour la vente de ces permis qui vous seront délivrés en français. Exigeons du français. Encourageons les nôtres. **Fontaine & Compagnie, Entreprise générale d'électricité, 165, Ave. Provencher. Tél. 201 423.**

VENDEZ LES PRODUITS WATKINS
Fabriqués dans l'Ouest Canadien

SOYEZ UN AGENT WATKINS. Gagnez $35 à $50 par semaine dès le début. Administrez votre propre magasin ambulant. Plus de 150 produits alimentaires de première importance et autres nécessités employées chaque jour sur des milliers de fermes de l'Ouest Canadien. Bonne réputation depuis 64 ans. On demande hommes ambitieux et honnêtes pour s'occuper immédiatement de ce commerce aux alentours de Stuartburn, Lac du Bonnet, Whitemouth, McCreary, Dauphin. Pour LIVRET GRATUIT, écrire à **The J. R. Watkins Co., Dept 206, Winnipeg.** 41

AU SALON MARCELLA PROFITEZ DE CETTE OFFRE POUR PAQUES, ABSOLUMENT GARANTIE, 1.95. Marcelle Bessette, 183, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 202 964. P-45

Elles soulagent et donnent regain de vie et d'énergie

Cette femme de la Saskatchewan se sent encore jeune à cinquante ans

Mme D. S. Newton a toujours employé les Pilules Dodd pour les reins

Kinistino, Sask.—21 avril (Spécial)—"J'ai employé les pilules Dodd pour les Reins pendant plusieurs années pour dos douloureux, troubles de la vessie et rhumatisme, et elles m'ont toujours aidée, écrit Mme D. S. Newton, bien connue ici. J'ai cinquante ans et me sens encore vraiment jeune, grâce aux pilules Dodd pour les Reins."

Vous ne pouvez vous faire une idée de la différence que ces pilules feront pour votre santé. Elles sont un grand tonique du sang et ne peuvent nuire à personne. Si vous songez qu'elles ont été un remède domestique depuis près d'un demi-siècle et que des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants en ont éprouvé les bienfaits, vous serez convaincus de leur efficacité.

Les pilules Dodd pour les Reins sont vendues dans toutes les pharmacies ou à la Dodd's Medicine Co. Ltd., Toronto 2, Ont.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Il y aura une assemblée de l'exécutif lundi, le 24 avril, chez madame Etsell, 507, McMillan.

* * *

Mme Albert Paquin, 153, rue Traverse, Norwood, donnera une partie de cartes chez elle samedi soir, le 22 avril, à 8 heures 30. Ceux qui sont intéressés à la partie seront les bienvenus.

Décès de Mme Auguste Bessette

Mme Cordélia Bessette, 69 ans, épouse de M. Auguste Bessette, 360, Wellington Crescent, est décédée jeudi. Née dans la province de Québec, elle avait d'abord résidé avec sa famille à Dumas, Sask., et habitait Winnipeg depuis treize ans.

La défunte laisse, outre son mari, quatre fils et deux filles: Rodolphe, St-Boniface; Roméo, Dumas, Sask.; Marcel et Herménégilde, Winnipeg; Mme C. Filteau, Dumas, et Mme E. Dionne, Winnipeg.

Les funérailles ont eu lieu lundi à l'église Saint-Ignace et l'inhumation s'est faite au cimetière Sainte-Marie.

Nos sympathies à la famille.

PETITES NOTES

S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, était de passage à Winnipeg mardi, en route pour Montréal.

* * *

Samedi soir, Mme L. Bénard donnait un bridge dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Les gagnants furent M. et Mme A.-J. Rhéaume et M. et Mme P. L'Heureux. Un souper-buffet fut ensuite servi auquel présidaient Mmes H. Lacerte et Louis Bétournay. La table était décorée de Lis de Pâques et de bougies assorties.

Une visite annuelle toujours bienvenue

Malgré la crise qui oblige à l'économie dans toutes les entreprises, la maison Dr. Peter Fahrney and Sons, de Chicago, bien connue de nos lecteurs, n'a pas voulu interrompre la publication de son intéressant petit journal "La Lumière". Comme de coutume, tous nos abonnés vont le recevoir incessamment.

Cette feuille est un vrai message de santé et de bonheur; elle a pour but de faire connaitre au public les mérites du "Novoro" du Dr Pierre, un remède ancien, et qui a fait ses preuves.

On y trouve également une foule de lettres venant de personnes de tous les pays, qui attestent que "Novoro" a restauré leur santé.

Le "Novoro" n'est pas une de ces drogues réputées guérir tous les maux. C'est un remède de famille simple et digne de confiance.

Il est composé d'herbes, de feuilles, de racines, de graines médicinales pures, et, préparé d'après la formule célèbre trouvée par le vieux docteur Pierre Farhney.

Pour tous détails supplémentaires, écrivez au Dr. Peter Fahrney and Sons Company, 2501 Washington Blvd. Chicago, Ill., vous pouvez écrire en français et vous recevrez une réponse dans la même langue.

Deux enfants périssent dans un feu de prairie

Drumheller, Alberta. — Un feu de prairie a ravagé quinze milles carrés de terrains occupés par quatre fermes. Deux enfants, Margaret Devaleriola, 16 ans, et sa soeur, Ellen, 11 ans, ont péri. La famille fuyait l'incendie, quand leur auto s'embourba. Les deux fillettes, en cherchant à se protéger, furent cernées par les flammes et on les trouva mortes plus tard. La mère est gravement brûlée.

Un correctif des maux de poitrine — Nous pourrions citer plusieurs témoignages pour montrer l'efficacité de l'Huile Electrique du Dr Thomas, dans les maladies des organes respiratoires, mais le meilleur témoignage c'est l'expérience, et cette huile est recommandée pour tous ceux qui souffrent de ces maladies avec la certitude qu'ils seront soulagés. Incomparable pour réduire l'inflammation des bronches.

Servez-vous des "petites annonces" de la "Liberté"; c'est un excellent médium de publicité.